

GARANTIE COMMERCIALE

Le vendeur garantit ses produits contre tout défaut de matériel ou de fabrication, SAUF si la défaillance est imputable à un remplacement de matériel en cas d'urgence causé par l'indisponibilité du matériel normalement utilisé. Cette garantie couvre le remplacement de matériaux non fournis par le Vendeur, de même que tous les frais pour lesdits main-d'œuvre et matériaux, que ce soit main-d'œuvre, ces matériaux ou ces frais soient dus au remplacement à aucun équipement qui a été réparé ou altéré en dehors de l'usine du Vendeur de telle manière à compromettre sa stabilité, selon le Vendeur, ou a été soumis à une utilisation abusive, une négligence ou de conditions d'utilisation non conformes à celles pour lesquelles cet équipement a été conçu. Cette garantie ne couvre pas les effets dus aux propriétés physiques ou chimiques de la vapeur, de l'eau ou d'autres liquides ou gaz utilisés dans l'équipement.

L'ACHETEUR RECONNAÎT QU'É LA VAPEUR, LE Vendeur À L'ÉGARD DES DÉFUTS DE FABRICATION OU DE MATIÈRES, AVEC LES LIMITATIONS ÉNONCÉES ICI, TIENT LIEU ET EXCLUT TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE, TANT EXPRESSES QU'IMPLICITE, QUELLE DÉCOULE DE LA LOI, DE RAPPORTS D'AFFAIRES, DES PRATIQUES COMMERCIALES USUELLES OU AUTRES, ET QUI NE BÉNÉFICIE PAS D'AUTRES GARANTIES, NOTAMMENT DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APPTUDE À UN USAGE PARTICULIER, AU-DELÀ DE LA DESCRIPTION DU PRODUIT CONFIRMÉ PAR L'ACHETEUR ET LE VENDEUR À LA DATE DE L'ACCORD FINAL.

Cette garantie est nulle et non avenue si l'installation du produit dépasse l'installation nominale indiquée sur la plaque de série du produit de plus de 5 % pour les modèles au gaz et au mazout, ou si, selon le VENDEUR, le produit a été installé dans une atmosphère corrosive ou a été soumis à des fluides ou gaz corrosifs, soumis à des conditions telles que utilisation abusive, accident, choc thermique excessif, humidité excessive, dégâts physiques, impact, abrasion, altérations non autorisées ou utilisation contraire aux instructions imprimées du VENDEUR, ou si le numéro de série a été altéré, rendu invisible ou retiré.

L'ACHETEUR CONVIENT QU'EN AUCUN CAS LE VENDEUR NE SERA RESPONSABLE DES COÛTS DE TRAITEMENT, DES PERTES DE REVENUS, DES PERTES D'ACHALANDAGE, OU AUTRES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, DÉCOULANT DE LA COMMANDE OU DE L'UTILISATION DE SES PRODUITS, QUI S'ENTENDENT LE RÉSULTAT DU NON-RESPECT DES CLAUSES DE GARANTIE, D'UNE NON-CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS DE COMMANDE, DE RETARDS DE LIVRAISON, OU DE TOUTE AUTRE PERTE SUBIE PAR L'ACHETEUR.

LE RECOURS DE L'ACHETEUR EN CAS DE DÉFAILLANCE SOUS GARANTIE, À TOUT COMPONANT QUI, AU COURS DE LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE DÉFINIE EN CE CI ET AVEC AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE, SERA RETOURNÉ EN PORT PAYÉ AU VENDEUR, DANS LA MESURE OÙ L'INSPECTION FAITE PAR LE VENDEUR PERMET DE CONCLURE QUE LE DIT PRODUIT EST DÉFECTUEUX, SAUF SI LE PRODUIT EST DESTINÉ À ÊTRE INCORPORÉ PAR L'ACHETEUR DANS UN COMPOSANT DE L'ÉQUIPEMENT FABRIQUÉ PAR LUI, AUCUN CAS, LA DURÉE DE L'OBLIGATION DU VENDEUR, AVEC LES LIMITATIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS, SERA LIMITÉE À UN AN À PARTIR DE LA DATE D'EXPIRATION DE LA GARANTIE. LE RECOURS DE L'ACHETEUR EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE, TEL QUE LIMITÉ EN CE CI, SERA LIMITÉ À DIX ANS À PARTIR DE LA DATE D'EXPIRATION DE L'USINE DU VENDEUR.

Ces garanties sont données uniquement au propriétaire-utilisateur initial et ne sont pas cessibles ou assignables. Aucune disposition n'est prévue dans ces garanties pour la main-d'œuvre ou la participation de main-d'œuvre sur site. Le Vendeur ne remboursera pas les frais encourus en son nom pour des réparations effectuées sur l'un de ses produits, quel qu'il soit. Aucun crédit ne sera fait pour toute pièce défectueuse retournée sans autorisation écrite (y compris, mais sans s'y limiter, numéro de modèle, numéro de série, date de la panne, etc.) et sans port payé.

GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE EN OPTION

Sous réserve de l'achat d'une garantie supplémentaire, le vendeur prolonge la garantie en ce qui concerne (4) années supplémentaires pour certains compresseurs. Sous réserve de l'achat d'une garantie supplémentaire, le vendeur étend la garantie en ceci à quatre (4) ans ou neuf (9) années supplémentaires sur certains échangeurs thermiques.

EXCLUSION DE CONSOMMABLES ET CONDITIONS AU-DELÀ DU CONTRÔLE DU VENDEUR

Cette garantie ne s'applique pas aux articles suivants : gaz frigorigènes, courroies, filtres, fusibles et autres articles consommés ou normalement usés ou conditions au-delà du contrôle du Vendeur, y compris (sans limitation) quant à sa généralité) corps étranger, pollution ou contamination dans l'air ou l'eau utilisés pour le refroidissement de l'échangeur thermique (condenseurs) ou si la panne de la pièce est causée par une alimentation en air ou en eau inadéquate ou un tuyau d'alimentation de taille inadéquate ou incorrect.

Modèles applicables	
<p>Echangeurs de chaleur</p> <p>Appareils de chauffage au gaz</p> <p>DIX ANS À PARTIR DE LA DATE DE PREMIER USAGE BÉNÉFICIAIRE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, DIX ANS À PARTIR DE LA DATE DE REVENTE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, DIX ANS À PARTIR DE LA DATE D'EXPIRATION DE L'USINE DU VENDEUR, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉCHÉANCES.</p>	<p>Echangeurs de chaleur</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>Compresseurs</p> <p>Condenseurs pour cassettes</p>
<p>Brûleurs</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>DEUX ANS À PARTIR DE LA DATE DE PREMIER USAGE BÉNÉFICIAIRE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, DEUX ANS À PARTIR DE LA DATE DE REVENTE PAR L'ACHETEUR À L'ÉTAT INCHANGÉ OU TRENTE MOIS À PARTIR DE LA DATE D'EXPIRATION DE L'USINE DU VENDEUR, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉCHÉANCES.</p>	<p>Autres</p> <p>Composants sauf les échangeurs thermiques, serpents, condenseurs, brûleurs, tôle</p>
<p>Echangeurs thermiques/serpents</p> <p>Systèmes et chaudières canalisés d'intérieur et d'extérieur, modèles à vapeur/eau chaude, modèles au mazout, appareils électriques, cassettes, ventilateurs verticaux, modèles géothermiques</p> <p>UN AN À PARTIR DE LA DATE DE PREMIER USAGE BÉNÉFICIAIRE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, UN AN À PARTIR DE LA DATE DE REVENTE PAR L'ACHETEUR À L'ÉTAT INCHANGÉ OU DIX-HUIT MOIS À PARTIR DE LA DATE D'EXPIRATION DE L'USINE DU VENDEUR, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉCHÉANCES.</p>	<p>Brûleurs</p> <p>Modèles infrarouges de haute intensité</p> <p>Compresseurs</p> <p>Ventilateurs verticaux, appareil géothermiques</p> <p>Pièces en tôle</p> <p>Tous les produits</p>

Comme la Modine Manufacturing Company a un programme d'amélioration permanente de ses produits, elle se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques sans préavis.



NUMÉRO DE SÉRIE ET DE MODÈLE ET PIÈCES DE RECHANGE

Figure 19.1 - Composition du numéro de modèle (ouvrez le panneau d'accès)

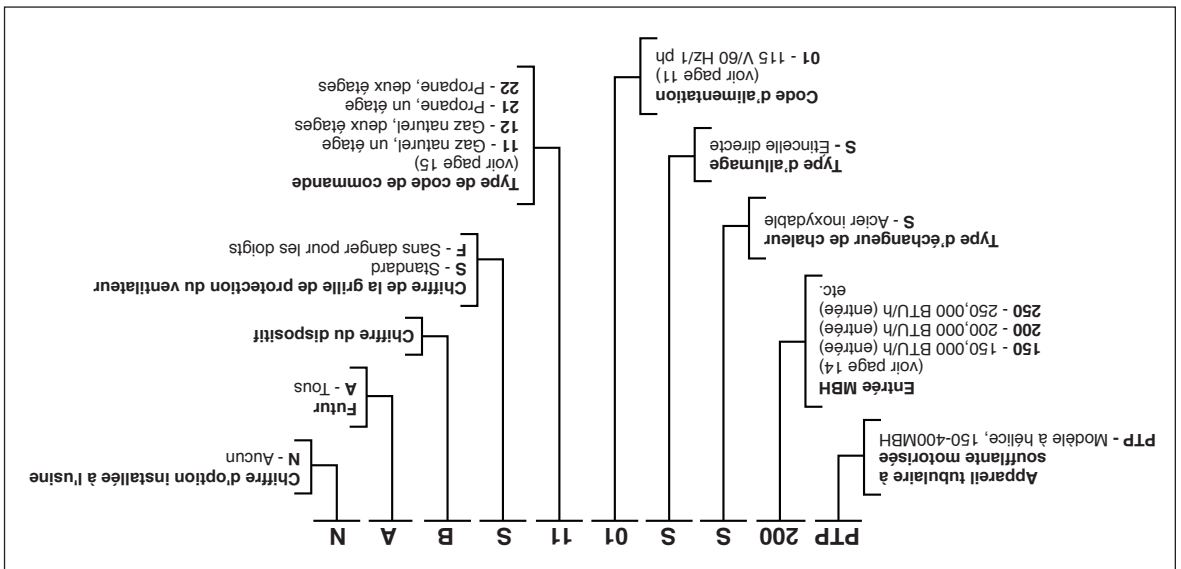
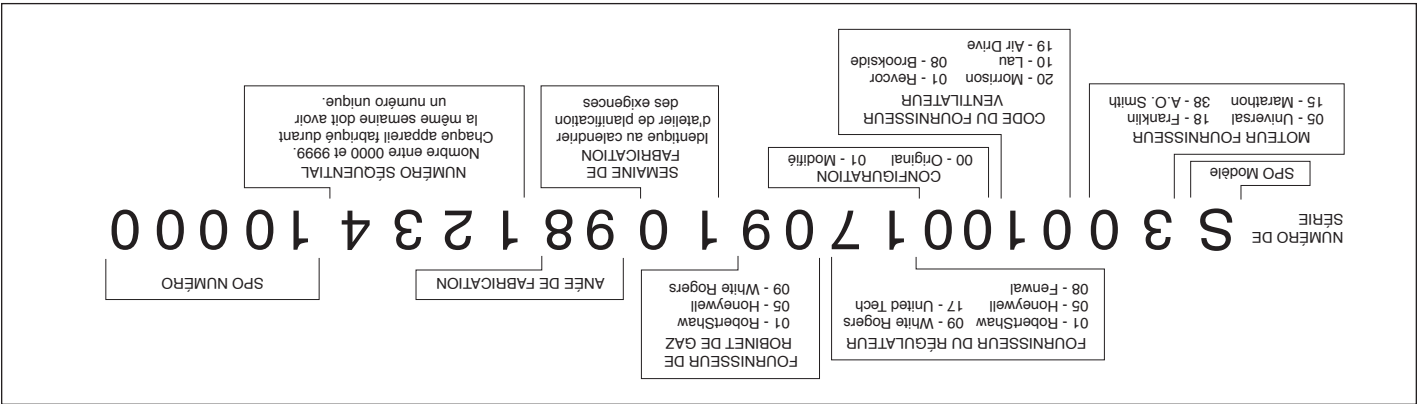


Figure 19.1 - Composition du numéro de série (retirez le panneau d'accès)



Pièces de rechange

Pour commander des pièces, adressez-vous à votre représentant local. Vous aurez besoin du numéro de modèle complet et du numéro de série. Si vous avez besoin d'aide pour localiser votre représentant, appelez au numéro qui figure sur la dernière page du manuel.

AVERTISSEMENT

Pour l'entretien et les réparations de cet appareil, utilisez uniquement des pièces d'origine certifiées. Pour la liste complète des pièces de rechange, adressez-vous au fabricant. Le numéro de modèle complet, le numéro de série et l'adresse du fabricant figurent sur la plaque signalétique fixée à l'appareil. Toute substitution de pièce ou de commande non approuvée par le fabricant sera aux risques du propriétaire.

1. L'entretien et les réparations de l'appareil doivent être confiés à un centre de SAV qualifié.
2. Ne tentez pas de réutiliser un contrôleur mécanique ou électronique qui a été mouillé. Remplacez tout contrôleur défectueux.

ATTENTION

REMARQUE : Pour essayer la plupart des Solutions possibles suggérées dans le tableau de dépannage 18.1, reportez-vous aux sections correspondantes du manuel.

Maintenance générale

L'appareil et le système d'évacuation des gaz doivent être vérifiés une fois par an par un technicien d'entretien qualifié.

Toutes les opérations d'installation et d'entretien doivent être confiées à une entreprise qualifiée.

Avant toute intervention d'entretien, assurez-vous de fermer le robinet d'arrêt manuel, SITUÉ EN AMONT DU RÉGULATEUR DE GAZ COMBINÉ, ET COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE L'APPAREIL.

1. Entretien annuel des composants de transport de l'air.
 - a. Vérifiez que l'hélice du ventilateur est bien fixée sur l'arbre du moteur et que ses pales ne sont pas endommagées.
2. L'appareil doit être nettoyé de toute accumulation de poussière, saleté,

Tableau 18.1 - Dépannage

SYMPTÔMES	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION POSSIBLE
L'appareil ne fait rien	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas d'alimentation électrique 2. Pas de courant 24 V au thermostat 3. Thermostat défectueux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettez l'alimentation principale sous tension 2. a. Vérifiez le transformateur de commande du thermostat b. Si le transfo est grillé - vérifiez le calibre et la longueur des fils 3. a. Vérifiez les connexions des bornes R et W seulement b. Vérifiez / remplacez le thermostat 4. Vérifiez le code de clignotement de la diode 5. Remplacez le fusible 6. Remplacez le contrôleur
DEL éteinte ou clignotante	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fusible grillé sur la carte contrôleur 2. Causes multiples 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacez le fusible 2. Code de clignotement DEL de la carte contrôleur varie avec le type de contrôleur. Un décalque est installé sur l'appareil avec la description des codes applicables pour l'appareil de chauffage. Pour plus de détails, consultez la fiche technique de la carte contrôleur, qui est fournie avec ce manuel.
L'appareil démarre mais le gaz ne s'allume pas	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gaz principal fermé 2. Poche d'air dans le tuyau 3. Pression conduite principale ou collecteur 4. Vérifiez le robinet d'arrêt manuel. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouvrez le robinet d'arrêt manuel. 2. Purgez le tuyau de gaz. 3. Réglez les pressions de gaz selon les instructions du manuel. 4. Ouvrez le robinet d'arrêt de gaz.
Le cycle d'allumage se déroule normalement mais les brûleurs s'éteignent en moins de 10 secondes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Branchement du secteur électrique inversé 2. L'appareil n'est pas à la terre 3. Flamme non détectée 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fil noir = PHASE, fil blanc = NEUTRE, fil vert = TERRE 2. Rectifiez la mise à la terre et mesurez sa résistance. 3. Vérifiez la sonde et les connexions du détecteur.
Ventilateur de circulation d'air défectueux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connexions mal serrées 2. Carte contrôleur défectueuse 3. Moteur soufflante défectueux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifiez toutes les connexions 2. Vérifiez la feuille technique de la carte contrôleur et son fonctionnement 3. Vérifiez le moteur soufflante

graisse et matières étrangères, avec une attention particulière portée aux éléments suivants :

- a. Entrées d'air de combustion.
- b. Brûleurs et leurs orifices calibrés. Fermez le gaz en amont du régulateur combiné et coupez l'alimentation électrique de l'appareil. Retirez le panneau d'accès, ouvrez le raccord union de la conduite de gaz et déconnectez les fils de l'allumeur et du détecteur. Enlevez les vis qui retiennent le plateau des brûleurs sur la plaque de tête et sortez le plateau des brûleurs et l'ensemble collecteur. Nettoyez soigneusement les brûleurs avec une brosse métallique ou un moyen similaire. Remplacez tout brûleur ou orifice calibré endommagé ou présentant des signes de détérioration. Réinstallez l'ensemble de brûleurs sur la plaque de tête en vous assurant de bien serrer les vis, les raccords et les connexions électriques.

ATTENTION : Manipulez l'allumeur et le détecteur de flamme avec précaution.

1. Inspectez le détecteur de flamme et l'allumeur en recherchant les détériorations et les fissures.

2. Vérifiez que les brûleurs se touchent aux points de transmission. Ces points assurent la transmission de la flamme d'un brûleur à l'autre.
 - a. Nettoyez l'extérieur des tubes de l'échangeur.
 - b. Pales du ventilateur.

3. Assurez-vous qu'il n'y a pas de connexions desserrées.

4. La propreté générale et l'étanchéité des robinets et des tuyauteries de gaz doivent être vérifiées chaque année. Les commandes de gaz doivent être vérifiées afin de s'assurer que l'appareil fonctionne bien. Lisez les instructions d'entretien séparées, fournies avec l'appareil.

5. Les roulements du moteur d'extraction sont lubrifiés à vie et ne nécessitent aucun graissage supplémentaire. Si l'atmosphère est poussiéreuse, il faudra peut-être nettoyer l'intérieur des moteurs et les carters de soufflerie en dirigeant un jet d'air comprimé dans les passages de refroidissement du moteur.
6. Les filtres à toile métallique d'entrée et de sortie doivent être périodiquement nettoyés.

DIMENSIONS – MODÈLE PTP

Modèles à hélice - Modèle PTP

Figure 17.1 - Plans cotés

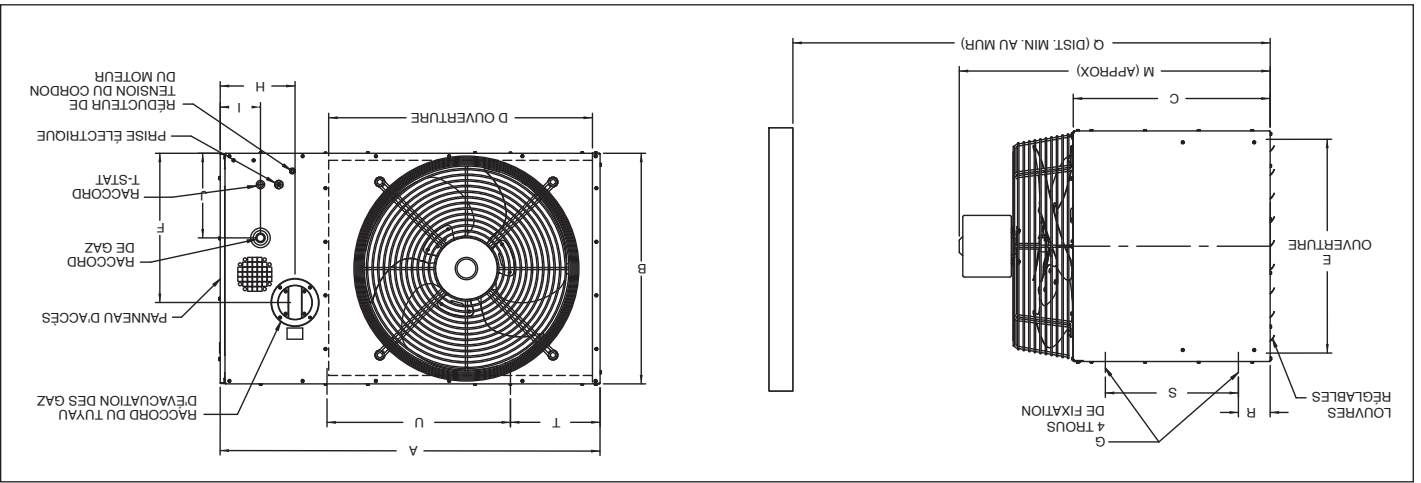


Tableau 17.1 - Dimensions (pouces) - PTP ①

Modèles	A	B	C	D	E	F	G (trou de montage) ②	H	I	M	Q ③	R	S	T	U	Raccordement de gaz	Dimension du conduit de raccordement	Diamètre de ventilateur	Poids d'expédition approximatif (lb)
PTP150	35,53	23,06	22,05	22,52	21,18	15,33	3/8-16	8,37	4,50	31,79	43,79	3,56	14,90	10	13,54	1/2	4 po	20	165
PTP175	42,53	25,81	22,05	29,52	23,93	16,70	3/8-16	8,37	4,50	34,43	46,43	3,56	14,90	10	20,53	1/2	4 po	22	210
PTP200	42,53	25,81	22,05	29,52	23,93	16,70	3/8-16	8,37	4,50	34,43	46,43	3,56	14,90	10	20,53	1/2	4 po	22	220
PTP250	42,53	31,31	22,05	29,52	29,43	19,45	3/8-16	8,37	4,50	33,83	45,83	3,56	14,90	10	20,53	3/4	6 po	22	265
PTP300	42,53	31,31	22,05	29,52	29,43	19,45	3/8-16	8,37	4,50	33,83	45,83	3,56	14,90	10	20,53	3/4	6 po	22	270
PTP350	42,53	39,56	22,05	29,52	37,68	23,58	3/8-16	8,37	4,50	34,83	46,83	3,56	14,90	10	20,53	3/4	6 po	24	310
PTP400	42,53	39,56	22,05	29,52	37,68	23,58	3/8-16	8,37	4,50	34,83	46,83	3,56	14,90	10	20,53	3/4	6 po	24	320

① N'utilisez pas les modèles à hélice avec des gaines. ② Le diamètre de trou et les filets par pouce pour accepter la tige fileté sont indiqués. ③ Dimension égale hors-tout plus 30,5 cm.

DONNÉES DE PERFORMANCE – HOTTES POUR MODÈLES À HÉLICE

Figure 16.1 - Hottes de déflexion vers le bas à 30°, 60° et 90°

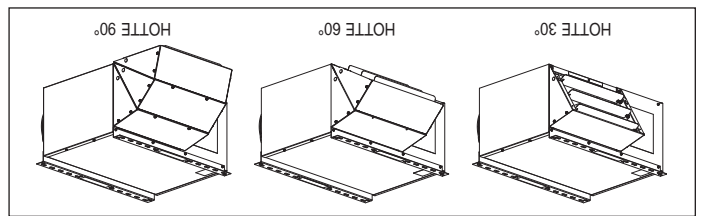


Figure 16.2 - Couverture du sol/portée à 30° et 60°

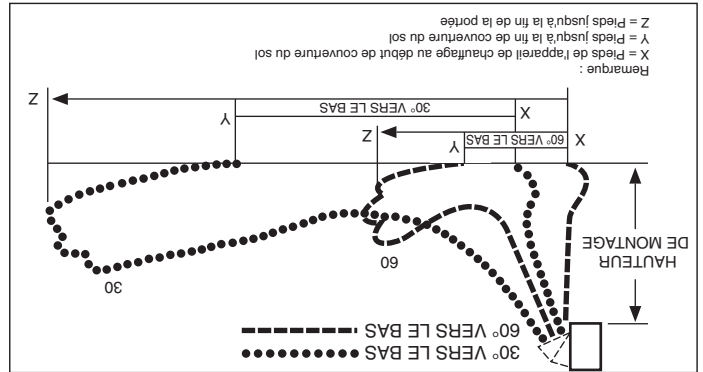


Figure 16.3 - Portée/couverture du sol avec hotte à 90°

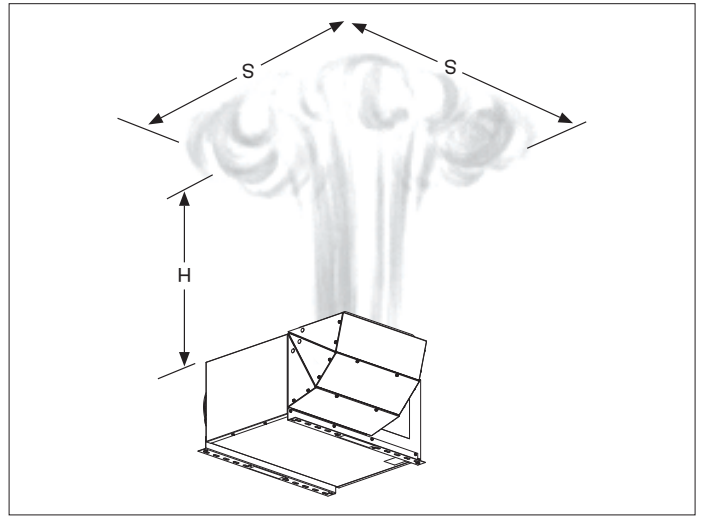


Tableau 16.2 - Données de performance générale de la hotte de déflexion - Modèle PTP

Modèle	Taille de modèle	Débit d'air temp. (CFM)	Hauteur de montage (")	Angle de lame de montage (°)	Hotte 30°			Hotte 60°			Hotte 90°																																								
					X (pi)	Y (pi)	Z (pi)	X (pi)	Y (pi)	Z (pi)	X (pi)	Y (pi)	Z (pi)																																						
400	51	5995	50	47	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100
					10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100	
					12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100		
					14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100			
					16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100				
					18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100					
					20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100						
					22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100							
					24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100								
					26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100									
					28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100										
					30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100											
32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																	
34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																		
36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																			
38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																				
40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																					
42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																						
44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																							
46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																								
48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																									
50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																										
52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																											
54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																												
56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																													
58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																														
60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																															
62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																
64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																	
66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																		
68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																			
70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																				
72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																					
74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																						
76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																							
78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																								
80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																									
82	84	86	88	90	92	94	96	98	100																																										
84	86	88	90	92	94	96	98	100																																											
86	88	90	92	94	96	98	100																																												
88	90	92	94	96	98	100																																													
90	92	94	96	98	100																																														
92	94	96	98	100																																															
94	96	98	100																																																
96	98	100																																																	
98	100																																																		
100																																																			

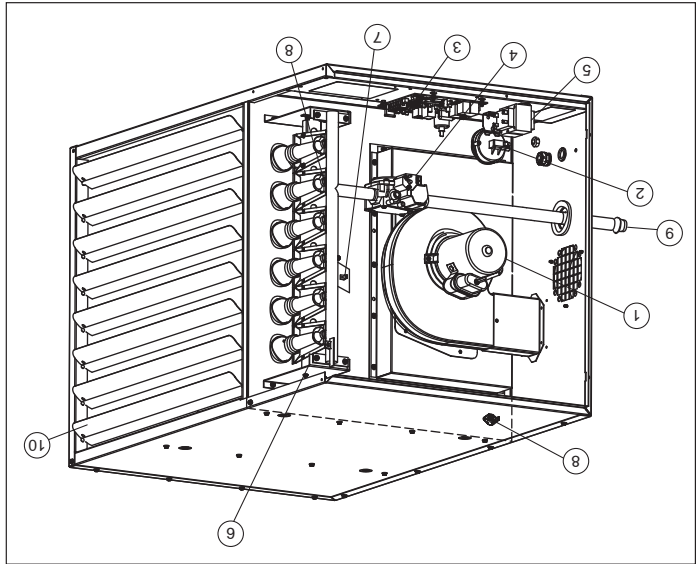
Remarque : Reportez-vous aux figures 16.2 et 16.3.

SEQUENCE FONCTIONNELLE DE SYSTEME DE COMMANDE

SEQUENCE FONCTIONNELLE DE SYSTEME DE COMMANDE

Lorsque le thermostat détecte une demande de chaleur, le moteur de la soufflante d'extraction démarre. L'appareil effectue un cycle de purge avant que l'allumeur direct par étincelle soit mis sous tension. En même temps, la soupape principale du régulateur combiné s'ouvre pour laisser le gaz passer vers les brûleurs. Si le moteur du ventilateur ne tourne pas encore, il démarra peu après. Si une flamme n'est pas détectée dans les

Figure 15.1 - Principaux composants des circuits de gaz, électriques, de sécurité et autres



1. Extracteur
2. Pressostat (caché)
3. Tableau de commande à allumage direct par étincelle intégré
4. Commande de gaz mixte
5. Transformateur du contrôleur
6. Détecteur de flamme (caché)
7. Limiteur à réarmement automatique (caché)
8. Allumeur direct à étincelles (caché)
9. Tuyau de raccordement au gaz
10. Lames de déflecteur d'air horizontales

DONNÉES DE PERFORMANCE GÉNÉRALES – MODÈLE PTP

Tableau 15.1 - Données de performance générale du modèle PTP à hélice

Tailles du modèle PTP		150	175	200	250	300	350	400
Apport calorifique BTU/h ①		150 000	175 000	200 000	250 000	300 000	350 000	400 000
Chaleur produite BTU/h ①		123 000	143 500	164 000	205 000	246 000	287 000	328 000
Air entrant (p ₁ /min) à 70 °F		2140	2725	2870	3995	4545	5280	5995
Vitesse de sortie (p ₁ /min)		711	607	643	721	824	748	851
Augmentation temp. air (°F)		53	48	52	47	50	50	51
Hauteur max. de montage (p ₁) ②		15	14	15	18	19	18	21
Portée thermique (p ₁) à haut. max. de montage		51	50	53	62	69	65	74
Type de moteur ③		PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC
Puissance moteur		1/6	1/6	1/3	1/3	1/2	1/2	3/4
Régime moteur (tr/min)		1075	1075	1075	1075	1075	1075	1125

① Les valeurs nominales indiquées correspondent à une altitude de 609 m maximum. Au-delà, elles doivent être réduites de 4 % tous les 300 m au-dessus du niveau de la mer. (Au Canada, consultez la plaque signalétique.) La réduction des valeurs nominales exige l'utilisation d'un ensemble pour haute altitude.

② Données relevées à une hausse de température de l'air de 12 °C. À une température ambiante de 18 °C, avec l'appareil à entrée nominale maximum. Hauteur de montage mesurée du bas de l'appareil et sans hottes de déflection. Pour les appareils équipés de hottes de déflection, voir page 16.

③ Tous les moteurs utilisés sont produits, mesurés et testés par des fabricants renommés, conformés-garantie standard du fabricant du moteur et de Modine. Tous les moteurs sont des moteurs monophasés totalement enfermés avec protection anti-surchauffe intégrée.

Tableau 15.1 - Commandes de gaz - Tous les modèles

Tension de service		Tension de commande		Code contrôleur		Type de gaz		Description du système de commande	
115 V	24 V	22	Propane	Utilise un régulateur de gaz à deux étages avec contrôleur d'allumage intégré. Le taux d'allumage est de 100 % et de 50 % du plein régime nominal. Le gaz est enflammé par un allumeur direct à étincelles lorsqu'il y a demande de chaleur.		21	Propane	Utilise un régulateur de gaz combiné monophasé avec commande d'allumage. Le gaz est enflammé par un allumeur direct à étincelles lorsqu'il y a demande de chaleur.	
			Naturel	Allumeur direct à étincelles, deux étages, arrêt 100 %, allumage continu			Naturel	Allumage direct par étincelle mono-étage, arrêt 100 % avec essais continus	
		12	Naturel	Allumeur direct à étincelles, deux étages, arrêt 100 %, allumage continu		11	Naturel	Allumage direct par étincelle mono-étage, arrêt 100 % avec essais continus	
			Propane	Utilise un régulateur de gaz à deux étages avec contrôleur d'allumage intégré. Le taux d'allumage est de 100 % et de 50 % du plein régime nominal. Le gaz est enflammé par un allumeur direct à étincelles lorsqu'il y a demande de chaleur.			Propane	Utilise un régulateur de gaz combiné monophasé avec commande d'allumage. Le gaz est enflammé par un allumeur direct à étincelles lorsqu'il y a demande de chaleur.	

7 secondes qui suivent pour une raison quelconque, le robinet principal se ferme et il y aura une courte période de purge avant toute nouvelle tentative d'allumage. Si une flamme n'est pas détectée après quatre tentatives, il s'écoule au moins une heure avant une nouvelle tentative d'allumage.

IMPORTANT

- Pour éviter une détérioration prématurée de l'échangeur de chaleur, l'apport calorifique du gaz utilisé ne doit pas excéder de plus de 5 % la valeur nominale inscrite sur la plaque signalétique de l'appareil.
- Les procédures de démarrage et de réglage doivent être confiées à un centre de SAV qualifié.

Bien que l'appareil ait été assemblé et testé à chaud en usine, il est

recommandé d'effectuer les vérifications préopératoires suivantes pour

vous assurer que tout fonctionne normalement après l'installation.

1. Isoler l'appareil de toute alimentation électrique en ouvrant le

sectionneur. Vérifiez que les disjoncteurs ou les fusibles sont en place et

d'un calibre approprié. Fermez tous les robinets d'arrêt de gaz.

2. Ouvrez le panneau d'accès aux commandes sur le côté de l'appareil.

3. Vérifiez que la tension du secteur correspond à la tension nominale de

l'appareil inscrite sur la plaque signalétique. Assurez-vous que tous les

câblages sont bien fixés et convenablement protégés. Suivez chaque

circuit pour vous assurer qu'il est conforme au schéma de câblage. Si

l'appareil est installé à plus de 2000 pieds et que l'ensemble pour haute

altitude inclut un interrupteur de contrôle d'air de combustion, remplacez

l'interrupteur de l'appareil par celui fourni dans l'ensemble. Assurez-vous

que le tube et les branchements électriques sont solidement fixés.

4. Vérifiez que le système d'évacuation des gaz est correctement installé et

n'est pas obstrué. Avant de commencer, suivez les étapes suivantes afin

de vous assurer que le système d'évacuation est correctement

dimensionné :

a. Obtenez toutes les ouvertures inutilisées du système d'évacuation.

b. Inspectez le système d'évacuation pour vérifier que les diamètres et

la pente des tuyaux sont conformes aux normes ANS Z223.1 (NFPA

54) ou au Code d'installation CSA B149.1, dernière édition, et aux

présentes instructions. Déterminez s'il n'y a pas d'obstructions, de

restriction, de fuite, de corrosion ou d'autres défauts pouvant

créer un risque.

c. Dans la mesure du possible, fermez toutes les portes et fenêtres du

bâtiment, ainsi que les portes de communication entre les espaces

dans lesquels se trouvent le ou les appareils reliés au système

d'évacuation, et les autres zones du bâtiment. Mettez en marche au

régime maximum les sècheuses de linge et tous les ventilateurs,

comme les hottes aspirantes, les ventilateurs de salle de bains, etc. Ne

faites pas fonctionner la ventilation d'été. Fermez les registres des

foyers.

d. Suivez les instructions d'allumage. Faites fonctionner l'appareil à

inspecter. Réglez le thermostat de manière que l'appareil chauffe en

continu.

e. Après avoir déterminé que chaque appareil relié au système

d'évacuation, il faut prendre les mesures correctives nécessaires.

5. Vérifiez qu'il n'y a pas d'obstacles devant la prise d'air et la sortie d'air

chaud.

6. Vérifiez que le ventilateur est libre. Le ventilateur doit tourner librement à

la main sans rien toucher.

7. Vérifiez que tous les filtres sont en place et correctement installés en

respectant la direction de l'air (s'il y a lieu).

8. Effectuez une inspection visuelle de l'appareil et assurez-vous qu'il n'a

pas été endommagé au cours de l'installation. Assurez-vous que toutes

les attaches sont en place et que les orifices du brûleur sont correctement

alignés sur les tubes de l'échangeur de chaleur et que les orifices à gaz

sont centrés sur l'ouverture du tube inspirateur du brûleur.

9. Assurez-vous que les lames des persiennes sont ouvertes d'au moins

30° mesurés par rapport à la verticale.

10. Mettez l'appareil sous tension au niveau du sectionneur.

11. Vérifiez le thermostat, l'allumeur, le robinet de gaz, puis mettez la

soufflante sous tension. Si le fonctionnement n'est pas normal,

révérifiez avec le schéma de câblage.

12. Vérifiez le régime moteur (tr/min).

13. Vérifiez la tension du moteur.

14. Mesurez le courant d'appel du moteur et comparez-le à l'intensité

nominale de la plaque signalétique.

15. Révérifiez la pression d'arrivée de gaz au niveau du robinet d'arrêt

manuel installé sur site. La pression d'entrée de l'appareil doit être de

6 po C.E. pour le gaz naturel ou de 11 po C.E. pour le propane. La

pression maximum d'arrivée pour l'un ou l'autre gaz est de 14 po C.E.

Si la pression d'arrivée dépasse cette valeur, il faudra ajouter un

détendeur en amont du robinet de gaz mixte.

16. Ouvrez le robinet d'arrêt de gaz manuel installé sur site.

17. Tournez le robinet manuel du régulateur combiné à la position « ON ».

Réglez le thermostat pour créer un appel thermique.

18. Assurez-vous que la vanne générale de gaz s'ouvre. Vérifiez la

pression au collecteur de gaz (voir Réglage principal du gaz) avec la

soufflante en marche.

19. Assurez-vous que les commandes de gaz s'activent dans l'ordre (voir

« Séquence de fonctionnement des commandes »). Si vous n'êtes pas

familier avec ces commandes (régulateur de gaz combiné), lisez la

documentation du fabricant du système de régulation, qui est livrée

avec l'appareil.

20. Quand vous êtes assuré que l'appareil fonctionne normalement,

retirez tous les fils volants utilisés pour les essais.

21. Remettez en place le panneau d'accès aux commandes sur le côté de

l'appareil.

22. Si l'appareil est installé à plus de 2000 pieds, collez l'étiquette incluse

dans l'ensemble pour haute altitude et remplissez tous les champs au

feutre indélébile.

Réglage du brûleur principal

Le régulateur de pression du gaz (à l'intérieur du régulateur combiné) a été

réglé en usine pour des caractéristiques moyennes de gaz. Il est essentiel

que l'alimentation du brûleur soit conforme aux conditions indiquées sur la

plaque signalétique. Ces conditions doivent être vérifiées et les réglages

nécessaires effectués après l'installation de l'appareil. Une puissance

calorifique excessive se traduira par une surchauffe permanente réduisant

la durée de vie de l'appareil et entraînant des besoins d'entretien accrus.

L'entrée ne doit en aucun cas dépasser celle indiquée sur la plaque de

série.

La pression du collecteur de gaz doit être mesurée au raccord installé à

côté du robinet d'arrêt.

Pour régler la pression du collecteur de gaz

1. Tournez le robinet d'arrêt manuel installé sur site sur Arrêt.

2. Retirez le bouchon du raccord 1/8 po pour brancher un manomètre à

tube en U dont les branches ont une hauteur d'au moins 30 cm (12 po).

3. Tournez le robinet d'arrêt de gaz manuel installé sur site sur position

Marche.

4. Créez un appel thermique pour feu élevé à partir du thermostat.

5. Consultez le tableau 10.1 pour déterminer la pression nominale au

collecteur principal pour le type d'appareil. Les pressions entre 0 et

2000 pieds d'altitude sont de 3,5 po C.E. pour le gaz naturel, 10 po

C.E. pour le propane; à plus de 2000 pi, reportez-vous aux instructions

de raccordement au gaz – Ensemble d'accessoires pour haute altitude

à la page 11. Réglez le ressort du régulateur principal pour qu'il délivre

le gaz à la pression correcte (pour savoir comment régler, consultez le

manuel du régulateur fourni avec l'appareil).

6. Après ce réglage, fermez le robinet d'arrêt manuel et revérifiez le

bouchon du raccord de 1/8 po.

7. Ensuite, ouvrez le robinet d'arrêt manuel installé sur site et assurez-

vous à nouveau que les bouchons du tuyau ne fuitent pas avec de

l'eau savonneuse.

Avertissement

1. Débranchez l'alimentation avant d'effectuer des branchements pour éviter tout risque d'électrocution et d'endommagement de l'appareil.
2. Tous les branchements et câblages doivent être faits en stricte conformité avec le schéma fourni avec l'appareil. Tout câblage différent de celui du schéma peut créer des risques de dommages matériels ou de blessures.
3. Tout câblage usiné d'origine exigeant un remplacement doit être remplacé par un câble d'indice thermique nominal de 105 °C.
4. Assurez-vous que la tension d'alimentation n'est pas supérieure de plus de 5 % à la tension nominale inscrite sur la plaque de l'appareil.

Attention

Vérifiez que la tension d'alimentation n'est pas inférieure de plus de 5 % à la tension nominale inscrite sur la plaque de l'appareil.

1. L'installation du câblage doit être conforme aux codes locaux du bâtiment ou, en l'absence de codes locaux, au Code électrique national ANS/NFPA 70, dernière édition. Conformément à ce code, l'appareil doit être mis à la terre. Au Canada, le câblage doit être conforme à CSA C22.1, Partie 1, Code électrique.
 2. Deux exemplaires du diagramme de câblage de l'appareil sont fournis avec chaque appareil. L'un se situe dans le compartiment de commande accessible par le côté et l'autre est fourni dans le paquet de documentation. Reportez-vous à ce diagramme pour tous les branchements de câbles.
 3. Assurez-vous que tous les composants multi-tension (moteurs, transformateurs, etc.) sont câblés conformément à la tension secteur.
 4. L'alimentation de l'appareil doit être protégée par un interrupteur à fusible ou coupe-circuit.
 5. L'alimentation doit se trouver à $\pm 5\%$ de la tension nominale et les phases doivent être équilibrées à $\pm 2\%$ les unes des autres. Sinon, prévenez le fournisseur d'électricité.
 6. Les branchements électriques externes à installer incluent
 - a. Branchement de l'alimentation secteur (115, 208, 230, 460 ou 575 volts).
 - b. Branchement des thermostats ou de tout autre appareil de commande d'accessoire pouvant être fourni (24 volts).
- REMARQUE :** Tous les appareils affichant une tension nominale de 208 V et plus doivent utiliser un transformateur abaaisseur installé sur site, offert comme accessoire séparé. Pour des informations supplémentaires sur le transformateur requis, reportez-vous au tableau 13.1.
7. Pour l'emplacement du compartiment de commande accessible par le côté, reportez-vous à la figure 17.1.
8. Tous les branchements électriques secteur sont établis dans le compartiment de commande accessible par le côté. La basse tension (dispositifs de commande des thermostats et des accessoires) peut être câblée aux bornes dans le compartiment de commande accessible par le côté. Pour l'emplacement des bornes de tous les câbles à basse tension, reportez-vous au diagramme de câblage.

INSTALLATION – ENSEMBLE D'ACCESSOIRES POUR HAUTE ALTITUDE

Si la valeur de chauffage du gaz fourni est différente des valeurs des tableaux 11.1 et 11.2, utilisez l'équation suivante pour déterminer la pression appropriée au collecteur pour l'altitude et la valeur de chauffage du gaz fourni:

Equation 12.1 - Pression au collecteur pour valeur nominale de gaz réduite

$$MP_{ACT} = \left(\frac{BTU_{TBL}}{BTU_{ACT}} \right)^2 \times MP_{SL}$$

où :

MP_{ACT} = Pression au collecteur (po C.E.) en altitude –
Réglage de pression de gaz pour l'appareil de chauffage installé

BTU_{TBL} = Teneur du gaz en BTU/p³ –
Tiré du tableau 13.1 ou 13.2 (selon le cas)

BTU_{ACT} = Teneur du gaz en BTU/p³ –
Obtenu auprès du fournisseur de gaz local

MP_{SL} = Pression au collecteur (po C.E.) au niveau de la mer –
Utilisez 3,5 po C.E. pour le gaz naturel et 10 po C.E. pour le propane

REMARQUE : Seule la pression au collecteur primaire doit être réglée sur les appareils équipés de commandes de gaz à deux étages ou modulation. Aucun réglage de pression au collecteur à feu bas n'est nécessaire sur ces appareils.

INSTALLATION – ENSEMBLE D'ACCESSOIRES POUR HAUTE ALTITUDE

ENSEMBLE D'ACCESSOIRES POUR HAUTE ALTITUDE

Les valeurs nominales d'entrée standard des appareils au gaz de Modine sont certifiées par ETL. À plus de 2000 pieds, la norme ANSI Z223.1 exige la réduction des valeurs nominales de 4 % tous les 1000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au Canada, l'ACNOR exige la réduction des valeurs nominales de 10 % à plus de 2000 pieds d'altitude. Les instructions de réglage en haute altitude et les ensembles de pressostat listés dans ce manuel concernent les appareils qui seront installés à plus de 2000 pieds. Ces méthodes et ensembles sont conformes aux exigences ANSI Z223.1 et ACNOR.

Si un appareil doit être installé à plus haute altitude ET converti d'un service au gaz naturel à gaz propane, un ensemble de conversion au propane doit être utilisé avec les méthodes de réglage de pression et les ensembles de pressostat listés dans ce manuel. Pour les instructions de sélection et d'installation pour les ensembles de conversion au propane, consultez la toute dernière version du manuel Modine 75-515.

Sélection de la pression et de l'ensemble corrects

Pour déterminer la pression de collecteur correcte en altitude et si nécessaire, l'ensemble de pressostat d'air de combustion correct, le numéro de modèle complet de l'appareil de chauffage, le combustible à utiliser et l'altitude à laquelle l'appareil sera installé doivent être connus. Pour obtenir les renseignements nécessaires sur l'appareil, consultez la plaque du numéro de série.

Une fois en possession de ces informations, consultez les tableaux de pressions de gaz et de sélection aux tableaux 11.1 à 11.3. Les tableaux de pression sont divisés par altitude, type de combustible et pays d'installation du produit. Les tableaux de sélection sont divisés par type de produit, altitude et type de combustible. Dans le cas d'une conversion du gaz naturel au propane et d'une utilisation à haute altitude, un ensemble de conversion au propane et un ensemble de pressostat devra être utilisé (le cas échéant). Les tableaux de sélection incluent le suffixe d'ensemble adéquat, si nécessaire.

Régler de pression au collecteur

Tableau 11.1 - Valeurs de chauffage du gaz naturel selon l'altitude

Altitude (pi)	É.-U.	Canada
0 à 2000	1050	1050
2001 à 3000	929	
3001 à 4000	892	
4001 à 4500	874	
4501 à 5000	856	
5001 à 6000	822	
6001 à 7000	789	
7001 à 8000	757	
8001 à 9000	727	
9001 à 10 000	698	

Tableau 11.2 - Valeurs de chauffage du gaz propane selon l'altitude

Altitude (pi)	É.-U.	Canada
0 à 2000	2500	2500
2001 à 3000	2212	
3001 à 4000	2123	
4001 à 4500	2080	
4501 à 5000	2038	
5001 à 6000	1957	
6001 à 7000	1879	
7001 à 8000	1803	
8001 à 9000	1731	
9001 à 10 000	1662	

Tableau 11.3 - Ensembles haute altitude pour HDS/HDC

Taille de modèle	Détails	États-Unis et Canada									
		0 à 2000 pi	2001 à 2500 pi	2501 à 4500 pi	4501 à 5500 pi	5501 à 6500 pi	6501 à 7500 pi	7501 à 8500 pi	8501 à 9500 pi	9501 à 10 000 pi	
30	Suffixe d'ensemble	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	
	Code d'article	0002	0004	0003	0003	0005	0007	0010	0010	0010	
45	Suffixe d'ensemble	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	
	Code d'article	0002	0004	0003	0003	0005	0007	0010	0010	0010	
60	Suffixe d'ensemble	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	
	Code d'article	0003	0003	0003	0003	0005	0007	0011	0011	0011	
75	Suffixe d'ensemble	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	
	Code d'article	0003	0003	0003	0003	0005	0007	0011	0011	0011	
100	Suffixe d'ensemble	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	
	Code d'article	0003	0003	0003	0003	0005	0007	0011	0011	0011	
125	Suffixe d'ensemble	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	Étiquette seulement	
	Code d'article	0004	0004	0004	0004	0004	0004	0004	0004	0004	

① Les valeurs indiquées correspondent à une pression au collecteur de 10 po C.E.; pour les autres valeurs de teneur en BTU (disponibles auprès de votre fournisseur local), utilisez l'équation 12.1 pour calculer la pression au collecteur.

② Les valeurs indiquées correspondent à une pression au collecteur de 10 po C.E.; pour les autres valeurs de teneur en BTU (disponibles auprès de votre fournisseur local), utilisez l'équation 12.1 pour calculer la pression au collecteur.

③ Si l'appareil est installé à plus de 2000 pieds, vous devrez peut-être remplacer un pressostat. Reportez-vous au tableau 11.3 pour voir si un changement de pressostat est nécessaire.

④ Les valeurs nominales de chauffage du gaz sont réduites de 4 % tous les 1000 pieds d'altitude aux États-Unis et de 10 % entre 2000 et 4500 pieds d'altitude au Canada, conformément aux normes ANSI Z223.1 et ACNOR-B149, respectivement.

⑤ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑥ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑦ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑧ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑨ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑩ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑪ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑫ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑬ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑭ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑮ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑯ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑰ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑱ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑲ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

⑳ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉑ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉒ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉓ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉔ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉕ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉖ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉗ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉘ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉙ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉚ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉛ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉜ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉝ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉞ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㉟ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊱ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊲ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊳ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊴ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊵ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊶ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊷ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊸ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊹ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊺ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊻ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊼ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊽ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊾ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊿ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊿ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

㊿ Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

INSTALLATION – RACCORDEMENTS DE GAZ

RACCORDEMENTS DE GAZ

⚠ AVERTISSEMENT

- Toutes les tuyauteries de gaz extérieures doivent être soumises à des essais de pression et d'étanchéité avant la mise en marche. Ne recherchez jamais les fuites avec une flamme nue. Utilisez plutôt de l'eau savonneuse ou un produit équivalent.
- La pression de gaz au régulateur de l'appareil ne doit jamais dépasser 14 po C.E. (1/2 psi).
- Pour réduire les risques de condensation, le pouvoir calorifique minimum du gaz (au niveau de la mer) ne doit pas être inférieur de plus de 5 % à la valeur minimale nominale figurant sur la plaque signalétique de l'appareil ou de 5 % à la valeur la plus basse des appareils à double alimentation.

⚠ ATTENTION

- La purge de l'air des tuyauteries de gaz doit se faire selon la procédure ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition ou aux codes CSA B149 pour le Canada.
- Pour l'essai d'étanchéité des tuyauteries d'alimentation en gaz, l'appareil et son régulateur de gaz combiné doivent être isolés pour tout essai fait à une pression dépassant 14 po C.E. (1/2 psi).

- L'appareil devrait être isolé de la conduite d'alimentation en gaz par la fermeture d'un robinet d'arrêt manuel posé à l'installation. Ce robinet d'arrêt doit être dans un rayon de 6 pi autour de l'appareil.
- Fermez l'arrivée générale de gaz avant d'installer l'appareil.

IMPORTANT

Pour éviter une déaillation prématurée de l'échangeur de chaleur, l'apport calorifique du gaz utilisé ne doit pas excéder de plus de 5 % la valeur nominale inscrite sur la plaque signalétique de l'appareil.

- L'installation doit se faire conformément aux codes locaux de la construction ou, à défaut de tels codes, conformément au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54), dernière édition. Au Canada, l'installation doit se faire conformément à la norme CSA B149.

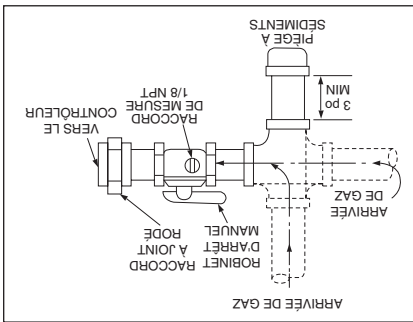
- Les tuyauteries doivent être conformes aux exigences locales et nationales pour le type et le volume de gaz, ainsi que les pertes de charge admissibles dans les conduites. Voir le tableau 10.1 pour déterminer les débits (pieds cubes/heure), le type de gaz et la capacité de l'appareil à installer. À partir de la valeur du débit et de la longueur de tuyau nécessaire, déterminez le diamètre de tuyau en consultant le tableau 10.2. Si plusieurs appareils de chauffage sont desservis par la même conduite principale, il faut tenir compte de la capacité totale, du débit total et de la longueur totale. N'utilisez pas de tuyau plus petit que 1/3 mm ou 1/2 po. Le tableau 10.2 est établi pour une perte de charge de 0,3 po C.E. entre la conduite principale du bâtiment et l'appareil de chauffage. La pression du gaz à l'entrée de l'appareil doit être de 6 à 7 po C.E. et de 11 à 14 po C.E. pour le propane. En déterminant le diamètre de la conduite d'alimentation, il faut s'assurer que ces pressions seront respectées à l'entrée de l'appareil malgré la perte de charge de 0,3 po C.E. admise dans la tuyauterie. Si une perte de charge de 0,3 po C.E. est excessive, consultez le manuel Gas Engineers Handbook pour déterminer la section des tuyaux de gaz.

- Installez un raccord union à joint rodé avec un siège en laiton et un robinet d'arrêt manuel adjoignant à l'appareil pour les arrêts manuels d'urgence et l'entretien des commandes, comportant un raccord 1/8 po NPT avec bouchon obturateur, pour pouvoir brancher un manomètre (figure 10.1).

- Utilisez deux clés pour raccorder la tuyauterie du site aux appareils.

- Ajoutez un collecteur de sédiments en amont de chaque appareil et dans la tuyauterie s'il n'est pas possible d'éviter les points bas (figure 10.1).
- Si des essais de pression et d'étanchéité doivent être faits à plus de 14 po C.E. (1/2 psi), fermez le robinet d'arrêt installé sur site, déconnectez l'appareil et sa commande de gaz mixte de l'arrivée de gaz et bouchez l'arrivée de gaz avant le test. Lorsque vous testez des pressions de 14 po C.E. (1/2 psi) ou inférieures, fermez le robinet d'arrêt manuel sur l'appareil avant d'effectuer le test.

Figure 10.1 - Installation recommandée : piège à sédiments et robinet d'arrêt manuel – pour un raccordement latéral ou par le bas ①



- En position OFF, la manette du robinet d'arrêt de gaz doit être perpendiculaire au tuyau.

Tableau 10.1 - Pression au collecteur et consommation de gaz au niveau de la mer

Taille de modèle	Pression au collecteur (po C.E.)		Nbre d'orifices
	Naturel	Propane	
150	pi cubes/h	142,9	60
	gal/h propane	sans objet	1,6
	gal/h propane	sans objet	53
	Diam. forêt pour office	42	70
175	pi cubes/h	166,7	70
	gal/h propane	sans objet	1,9
	gal/h propane	sans objet	53
	Diam. forêt pour office	42	80
200	pi cubes/h	190,5	80
	gal/h propane	sans objet	2,2
	gal/h propane	sans objet	52
	Diam. forêt pour office	38	100
250	pi cubes/h	238,1	100
	gal/h propane	sans objet	2,7
	gal/h propane	sans objet	1,55 mm
	Diam. forêt pour office	39	120
300	pi cubes/h	285,7	120
	gal/h propane	sans objet	3,3
	gal/h propane	sans objet	51
	Diam. forêt pour office	36	140
350	pi cubes/h	333,3	140
	gal/h propane	sans objet	3,8
	gal/h propane	sans objet	52
	Diam. forêt pour office	38	160
400	pi cubes/h	381	160
	gal/h propane	sans objet	4,4
	gal/h propane	sans objet	51
	Diam. forêt pour office	36	170

Tableau 10.2 - Capacités de gaz - Gaz naturel ① ②

Longueur de tuyau (pi)	Gaz naturel	
	1 po	1-1/4 po
10	132	278
20	92	190
30	73	152
40	63	130
50	56	115
60	50	105
70	46	96
80	43	90
100	38	79
125	34	72
150	31	64

① Capacités en pieds cubes par heure dans des tuyaux de nomenclature 40 avec une chute de pression maximum de 0,3 po C.E. avec une pression gazeuse de 14 po C.E. La densité est de 0,60 pour le gaz naturel et de 1,50 pour le propane. ② Pour obtenir la capacité de tuyaux contenant du propane, divisez la capacité pour le gaz naturel par 1,6. Exemple : quelle est la capacité d'un tuyau à propane de 60 pi x 1-1/4 po ? Sa capacité pour le gaz naturel est de 400 pi³/h. Divisez cette valeur par 1,6 pour obtenir 250 pi³/h pour le propane.

INSTALLATION – ÉVACUATION

Section C – Installation des systèmes d'évacuation horizontale de catégorie III.

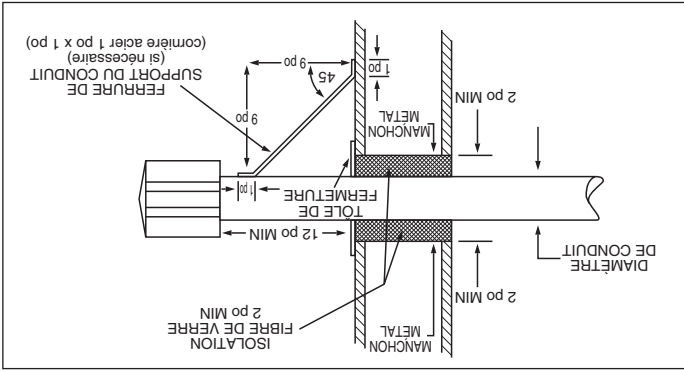
C1. Cette section s'applique aux systèmes d'évacuation horizontale de catégorie III et complète les prescriptions de la section A – Instructions générales – Tous modèles.

C2. Conduit horizontal débouchant horizontalement (sur le côté du bâtiment).

C3. Sceller toutes les coupures et les joints des tuyaux à paroi simple non étanches avec du ruban métallique ou Silastic pour des températures allant jusqu'à 205 °C (400 °F). Pour les systèmes d'évacuation à simple paroi, une section continue de tuyau d'évacuation à double paroi peut être utilisée dans le système d'évacuation pour la traversée du mur jusqu'au chapeau d'évacuation listé. Il est interdit d'accumuler deux longueurs de tuyau à double paroi dans une même installation d'évacuation horizontale à cause de l'impossibilité de vérifier l'étanchéité des raccords du tuyau intérieur. Les systèmes de ventilation de catégorie III énumérés par une agence reconnue à l'échelle nationale et correspondant aux diamètres spécifiés peuvent être utilisés. Différents matériaux de tuyaux de ventilation peuvent ne pas être mélangés. Voir le point A10 de la section A – Instructions générales – Tous modèles pour les transitions entre double paroi et simple paroi.

C4. Tous les systèmes d'évacuation horizontale de catégorie III doivent être terminés avec un chapeau de cheminée listé. Le chapeau doit se terminer à une distance minimum de 12 po au-delà de la surface du mur extérieur, comme illustré à la figure 9.2. La cheminée doit être soutenue, comme illustré à la figure 9.1. Des précautions doivent être prises pour éviter la dégradation des matériaux de couverture par les produits de combustion.

Figure 9.1 - Construction d'une traversée à travers une paroi combustible et support de cheminée

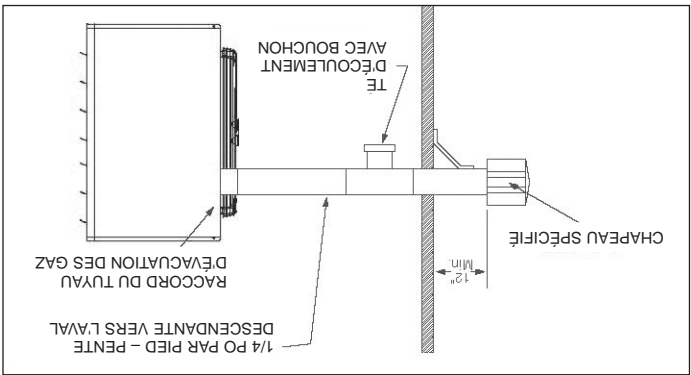


C5. Si la condensation risque d'être un problème, le système d'évacuation ne doit pas déboucher au-dessus d'une voie publique ou d'une zone où le condensat ou la vapeur pourrait créer une nuisance ou un danger, ou pourrait affecter le fonctionnement de régulateurs ou d'évents, ou autres équipements.

C6. Le système d'évacuation ne doit pas desservir plus d'un appareil de chauffage et ne doit pas servir à d'autres fins.

C7. Pour une évacuation horizontale, il faut maintenir une pente montante de 21 mm par mètre (1/4 po par pied) vers l'aval et placer un té d'égoûttement avec bouchon de nettoyage, comme illustré à la figure 9.2. Sous réserve de l'accord des autorités locales, une pente de 21 mm par mètre (1/4 po par pied) vers l'aval est acceptable avec un té d'égoûttement avec bouchon de nettoyage près de la sortie, comme illustré à la figure 9.2, ou encore un écoulement direct du condensat au bout du tuyau.

Figure 9.2 - Ventilation horizontale



C8. Dans le cas d'un chapeau de cheminée situé sous un avant-toit, la distance du porte-à-faux ne doit pas dépasser 61 cm (24 po). Les dégagements par rapport aux surfaces combustibles d'un conduit d'évacuation extérieur doivent être de 30 cm (12 po) au minimum. Consultez le National Fuel Gas Code pour les exigences additionnelles relatives aux avant-toits ayant des ouvertures de ventilation.

C9. Une fois l'installation du système d'évacuation terminée, passez à la section intitulée « Installation – Raccordements de gaz ».

Section B - Installation des systèmes d'évacuation verticale

- B1. Cette section s'applique aux systèmes d'évacuation verticale de catégorie I et complète les prescriptions de la section A – Instructions générales – Tous modèles.
- B2. Les systèmes à évacuation verticale se terminent verticalement et leurs dimensions doivent être conformes au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition.
- B3. La partie horizontale du conduit ne doit pas dépasser 75 % de la hauteur verticale (exemple : Si la hauteur est 3 m (10 pi), la partie horizontale ne doit pas dépasser 2,3 m (7,5 pi)).
- B4. Il est recommandé de toujours poser un té dont la branche verticale munie d'un bouchon servira à collecter les liquides, comme sur la figure 8.1.
- B5. Le niveau de l'orifice de sortie doit être à au moins 1,5 m (5 pi) au-dessus du raccord de l'appareil.
- B6. Tous les appareils de chauffage à évacuation verticale de catégorie I doivent être raccordés à un système d'évacuation conforme à une norme reconnue, doublée d'un matériau intérieur approuvé par l'autorité compétente. L'évacuation vers une cheminée en maçonnerie n'est pas permise. Pour les instructions d'évacuation commune, reportez-vous au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition.
- B7. Utilisez un chapeau de cheminée approuvé pour réduire le retournement de tirage et l'entrée d'eau de pluie dans le tuyau.
- B8. Il est recommandé d'utiliser des tuyaux à double paroi, bien que les tuyaux à simple paroi soient permis si les prescriptions du National Fuel Gas Code sont observées.
- B9. Les conduits verticaux doivent se terminer à des distances horizontales et verticales minimales des lignes de toiture et des murs ou obstacles adjacents. Ces distances minimales sont les suivantes (selon les exigences du National Fuel Gas Code pour des diamètres de conduit inférieurs à 12 po) :

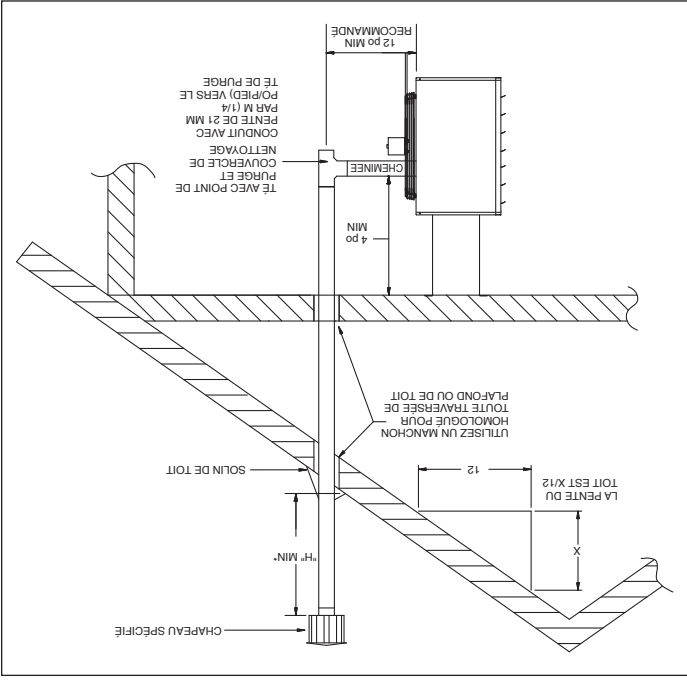
Tableau 8.1 - Hauteur minimale de l'orifice de sortie le plus bas au-dessus du toit

Hauteur X (po)	Pente du toit	Hauteur min. H (pi) ①
0-6	Plat à 6/12	1
6-7	6/12 à 7/12	1,25
7-8	7/12 à 8/12	1,50
8-9	8/12 à 9/12	2
9-10	9/12 à 10/12	2,50
10-11	10/12 à 11/12	3,25
11-12	11/12 à 12/12	4
12-14	12/12 à 14/12	5
14-16	14/12 à 16/12	6
16-18	16/12 à 18/12	7
18-20	18/12 à 20/12	7,50
20-21	20/12 à 21/12	8

① Il faut tenir compte de la couche de neige prévisible.

- Pour des conduits d'évacuation à simple paroi débouchant à une distance horizontale de 10 pi ou plus d'une partie quelconque d'un bâtiment, le conduit doit se prolonger sur au moins 2 pi au-dessus de tout point le plus haut où le conduit sort du toit et à 2 pi au-dessus de toute partie du bâtiment située dans un rayon horizontal de 10 pi.
- Pour des conduits d'évacuation à simple paroi débouchant à moins de 10 pi horizontalement de toute partie du bâtiment, le conduit doit se terminer à 2 pi au-dessus de ladite partie.

Figure 8.1 - Système de ventilation verticale de catégorie I



INSTALLATION – ÉVACUATION

A9. Si le tuyau traverse une cloison ou un plancher INTÉRIEUR combustible, la traverse doit être munie d'un manchon métallique ayant un diamètre de 10 cm (4 po) de plus que le tuyau. Si le tuyau situé entre l'appareil et la traverse du mur ou du plancher a une longueur supérieure à 1,8 m (6 pi), le manchon peut avoir un diamètre de 5 cm (2 po) seulement de plus que le tuyau. S'il n'y a pas de manchon de traverse, tous les matériaux combustibles doivent être découpés pour assurer un dégagement d'au moins 15 cm (6 po) tout autour du tuyau. Sous réserve de l'accord des autorités compétentes locales, une évacuation de type B peut être utilisée comme dernier tronçon du conduit d'évacuation pour maintenir une distance par rapport aux combustibles lors du passage à travers le mur ou le plancher. Voir la figure 6.1 Tout matériau utilisé pour boucher cette ouverture doit être incombustible.

A10. Toutes les rivures et tous les joints des tuyaux à simple paroi doivent être scellés avec du ruban métallique ou Silastic certifié pour 204 °C (400 °F). Le ruban doit être enroulé deux fois autour du tuyau. Une section continue de tuyau d'évacuation à double paroi peut être utilisée dans le système d'évacuation pour la traverse du mur jusqu'à un chapeau d'évacuation listé. Voir le point A11 de la section A – Instructions générales – Tous modèles pour les transitions entre double paroi et simple paroi.

A11. Instructions générales pour l'installation du tuyau de chapeau à double paroi (type B) :

Raccordement d'un chapeau de cheminée à paroi simple à un tuyau d'évacuation à double paroi (type B) :

1. Recherchez la flèche « de sens » sur le tuyau d'évacuation.
2. Fixez le chapeau de cheminée à l'extrémité du tuyau d'évacuation à double paroi.
3. Percez (3) avant-trous à travers le tuyau et le chapeau de cheminée. Utilisez des vis à tête de 3/4 po pour fixer le chapeau au tuyau. Ne serrez pas trop.

Comment fixer un tuyau d'évacuation à paroi simple à un tuyau de cheminée à double paroi (type B) :

1. Enfoncez le tuyau à simple paroi dans la paroi interne du tuyau à double paroi.
 2. Percez trois avant-trous à travers les deux épaisseurs des tuyaux. Utilisez des vis à tête de 3/4 po pour fixer les deux tuyaux. Ne serrez pas trop.
 3. L'espace annulaire entre les tuyaux à double et à simple paroi doit être scellé, mais il n'est pas nécessaire de remplir tout le volume. Pour fermer l'ouverture annulaire, appliquez un large boudin de Silastic 400 °F (205 °C).
- A12. Les dégagements doivent être maintenus jusqu'à la sortie du conduit d'évacuation :

Tableau 7.1 - Information concernant les dégagements des conduits d'évacuation

Structure	Dégagements minimum pour le conduit d'évacuation
Prise d'air forcée à moins de 10 pi	3 pi au-dessus
Prise d'air de combustion d'un autre appareil	6 pi toutes directions
Porte, fenêtre, prise d'air libre ou autre ouverture du bâtiment	4 pi horizontalement ou en dessous 1 pi au-dessus
Compteur électrique, compteur à gaz, régulateur de gaz ou évent	4 pi horizontalement (É.-U.) 6 pi horizontalement (Canada)
Régulateur de gaz	3 pi horizontalement (É.-U.) 6 pi horizontalement (Canada)
Mur ou parapet de bâtiment adjacent	6 pi toutes directions
Passage public adjacent	7 pi toutes directions
Niveau du sol	3 pi au-dessus

① L'évent ne doit pas déboucher au-dessus d'un compteur ou d'un régulateur de gaz.

A13. Cet appareil ne doit PAS être relié à une cheminée en maçonnerie. A14. Utilisez PAS de registres ni d'autres accessoires dans les conduits d'évacuation ou d'air de combustion.

A15. Le système d'évacuation doit être exclusif à un seul appareil et aucun autre appareil ne doit être ventilé par son truchement.

A16. Des précautions doivent être prises pour éviter la dégradation des matériaux de couverture par les produits de combustion.

A17. Un tuyau d'évacuation à simple paroi ne doit pas traverser un grenier inoccupé, une cloison, un vide de construction ou un plancher.

A18. Dans les régions où la température d'hiver utilisée pour le calcul à 99 % est inférieure à 0 °C (32 °F), il n'est pas permis d'utiliser des tuyaux simples pour l'évacuation à l'extérieur des gaz de combustion.

A19. Le chapeau de cheminée doit être :

Tableau 7.2 - Chapeaux de cheminée

Taille de modèle	Réf. Modèle	Autres chapeaux listés
250-400	5H07222850001	Gary Steel 1092
150-200	5H07222850001	Gary Steel 1092

A20. En plus de ces instructions générales, il convient d'observer les instructions particulières données pour les systèmes d'évacuation des types vertical catégorie I ou horizontal catégorie III. Les différences sont mises en évidence ci-dessous :

Tableau 7.3 - Exigences ANSI pour les conduits d'évacuation des appareils de chauffage

Catégorie	Description	Exigences d'évacuation
I	Pression d'évacuation négative sans condensation	Suivez les exigences d'évacuation standard.
II	Pression d'évacuation négative avec condensation	Le condensat doit pouvoir s'égoutter.
III	Pression d'évacuation positive sans condensation	Le conduit d'évacuation doit être étanche aux gaz.
IV	Pression d'évacuation positive avec condensation	Le tuyau d'évacuation doit être étanche aux liquides et aux gaz. Le condensat doit pouvoir s'égoutter.

Remarque : Les tuyaux de raccordement desservant des appareils de catégorie I ne doivent pas être reliés à une partie d'un système d'évacuation à tirage mécanique fonctionnant avec une pression positive.

Évacuation verticale catégorie I

- Conduit vertical débouchant verticalement (vers le haut) (exemple à la figure 8.1).
- La partie horizontale du circuit ne doit pas dépasser 75 % de la hauteur verticale (Exemple : Si la hauteur est 3 m (10 pi), la partie horizontale ne doit pas dépasser 2,3 m (7,5 pi).
- Le niveau de la sortie du système d'évacuation doit être à au moins 1,5 m (5 pi) au-dessus du raccord de l'appareil.

- Si le système d'évacuation respecte TOUTES ces exigences (voir l'exemple de la figure 8.1), passez à la section B – Installation des systèmes d'évacuation verticale. Dans tous les autres cas, passez à la section suivante « Détermination du système d'évacuation horizontal catégorie III ».

Évacuation horizontale de catégorie III

- Conduit horizontal débouchant horizontalement (sur le côté du bâtiment) (exemple à la figure 9.2).
- Un système d'évacuation qui se termine verticalement, mais comporte une partie horizontale de plus de 75 % de sa hauteur verticale est considéré comme horizontal.
- Les configurations d'évacuation horizontales appartiennent à la catégorie III. Des exigences supplémentaires sont traitées à la Section C – Installation de système d'évacuation horizontale de catégorie III.

AVERTISSEMENT

1. Un système d'évacuation est obligatoire pour les appareils de chauffage au gaz – ne les faites jamais fonctionner sans évacuation des gaz.
2. Un extracteur intégré assure la circulation des gaz – il est inutile ou interdit d'installer un dispositif d'extraction externe supplémentaire.
3. Si un appareil de chauffage existant est remplacé, vous devrez peut-être redimensionner les systèmes d'évacuation des gaz. Un système de ventilation de diamètre insuffisant peut causer des refoulements de gaz brûlés ou la formation de condensat. Reportez-vous au National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou à la dernière édition de la norme CSA B149.1. Le non-respect de ces instructions peut se solder par des blessures graves, voire mortelles.
4. Il est interdit d'accoupler deux longueurs de tuyau à double paroi dans une même installation d'évacuation horizontale à cause de l'impossibilité de vérifier l'étanchéité des raccords du tuyau intérieur.

ATTENTION

L'installation doit se faire conformément aux codes locaux de la Venting of Equipment » du National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition. Au Canada, l'installation doit se faire conformément à la norme CSA B149.1.

Le circuit d'évacuation du modèle PTF doit être conforme aux descriptions des présentes instructions pour conduire les gaz de combustion de l'appareil ou de son raccord de sortie vers l'atmosphère extérieure. Les instructions d'évacuation sont organisées en sections, selon le type d'installation. Ces sections sont identifiées de la manière suivante :

Instructions	Instructions générales applicables à TOUTES les installations	A	Systèmes d'évacuation VERTICALE CATÉGORIE I ①	B	Systèmes d'évacuation HORIZONTALE CATÉGORIE III ①	C
--------------	---	---	---	---	---	---

① Les différences entre les systèmes verticaux et horizontaux seront identifiées à la « Section A – Instructions générales – tous modèles ».

Section A - Instructions générales - Tous modèles

- A1. Si l'appareil que vous installez remplace un équipement existant et utilise le même système d'évacuation, inspectez le système d'évacuation pour vérifier que les diamètres et la pente des tuyaux sont conformes aux exigences du National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou du code d'installation CSA B149.1, dernière édition, et aux présentes instructions. Déterminez s'il n'y a pas d'obstructions, de restriction, de fuite, de corrosion ou d'autres déficiences pouvant créer un risque.
- A2. Le tuyau d'évacuation des gaz doit être un tuyau en acier galvanisé ou autre matière résistante bien à la corrosion. L'épaisseur minimale du conduit d'évacuation est spécifiée dans le National Fuel Gas Code. L'épaisseur minimale des raccords dépend du diamètre du tuyau. N'utilisez jamais des tuyaux de cheminée en PVC ou autres types de plastique.
- A3. Tous les appareils de chauffage sont fournis avec un adaptateur d'évacuation à l'appareil de chauffage (tableau 6.1). Attachez le tuyau d'évacuation des gaz à l'adaptateur à l'aide de 3 vis résistant à la corrosion. Percez des avant-trous à travers le tuyau d'évacuation et l'adaptateur avant de visser. Le tuyau d'évacuation des gaz ne doit pas être d'un diamètre inférieur à celui du connecteur.

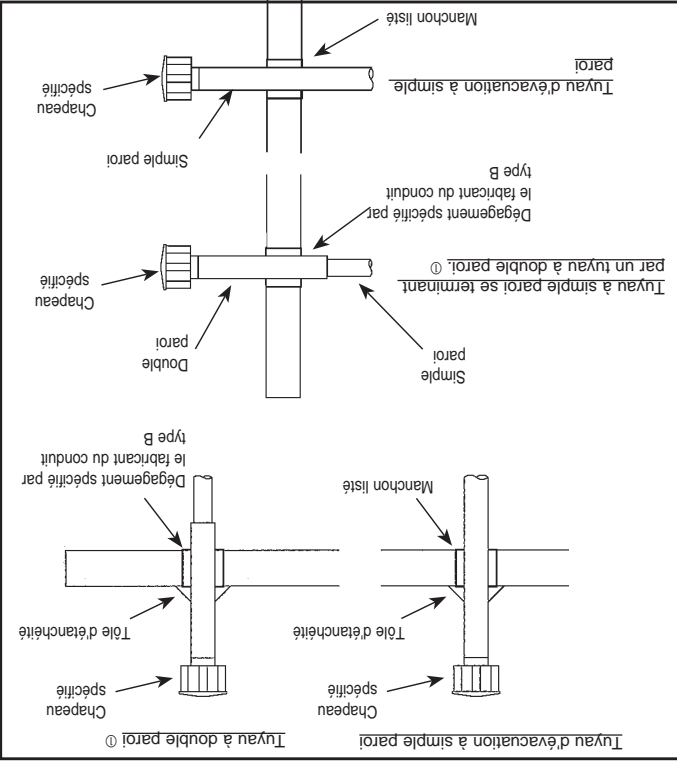
A4. Pour les longueurs totales minimales et maximales des tuyaux afin de rendre le système le plus rectiligne possible, consultez le tableau 6.1. La longueur équivalente d'un coude de 90° est de 1,5 m (5 pi) pour 10 cm (4 po) de diamètre et de 2,1 m (7 pi) pour 15,2 cm (6 po) de diamètre.

Tableau 6.1 - Diamètres de tuyau d'évacuation, transitions et longueurs de tuyau d'évacuation équivalentes totales pour les systèmes d'évacuation horizontaux

Taille de modèle	Diamètre de conduit d'évacuation		Longueur de tuyau d'évacuation équivalente
	Minimum	Maximum	
150	4 po	3 pi	50 pi
175-200	4 po	3 pi	70 pi
250-400	6 po	3 pi	70 pi

- A5. Les conduits d'évacuation doivent avoir une pente minimale vers l'aval (à l'opposé de l'appareil) d'au moins 1/4 po par pied et doivent être solidement suspendus à la structure en des points espacés de 3 pi au maximum.
- A6. Les tuyaux doivent être fixés les uns aux autres par au moins 3 vis à toile anticorrosion.
- A7. Les tuyaux à simple paroi doivent être éloignés d'au moins 15 cm (6 po) des surfaces combustibles. Pour des tuyaux à double paroi, suivez les instructions du fabricant en matière de dégagement. La distance minimum des matières combustibles dépend de la température de surface de la matière combustible ne devant pas dépasser 71 °C. Il est possible que la distance par rapport au tuyau de ventilation (ou au haut de l'appareil) doit être augmentée à plus de 15 cm (6 po) si la chaleur risque de causer des dommages autres que le feu (comme des déformations ou une altération de couleur).
- A8. Évitez de faire passer le conduit à travers un espace non chauffé, dans la mesure du possible. Si le tuyau traverse un espace non chauffé ou si l'appareil est installé dans un environnement propice à la condensation, il faudra isoler toute longueur de tuyau de plus de 1,5 m (5 pi) afin de minimiser la condensation. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuites et utilisez un isolant non combustible avec un indice non inférieur à 204 °C (400 °F). Installez un raccord en té au point bas du système de ventilation et fournissez un collecteur de condensats avec un bouchon de nettoyage, comme illustré à la figure 8.1.

Figure 6.1 - Cheminée traversant un mur ou un toit combustible



① Consultez les instructions A12 pour savoir comment attacher un tuyau à simple paroi à un tuyau à double paroi.

ATTENTION

1. N'installez pas les appareils à moins de 7 pi (distance mesurée entre le bas de l'appareil et le sol dans les applications commerciales), sauf s'ils sont équipés de barrières adéquates pour protéger l'utilisateur des composants en mouvement.
2. Vérifiez qu'il n'y a pas d'obstacle devant la prise d'air et la sortie d'air chaud.
3. La distance minimum des matériaux combustibles dépend de la température de surface du matériau combustible ne dépassant pas 160 °F. Au-dessus de l'appareil, il faudra peut-être laisser un dégagement supérieur au minimum spécifié si des matériaux placés au-dessus de l'appareil à la température indiquée risquent de subir des dommages thermiques, autres que le feu.
4. Prévoyez un dégagement de 18 po à l'arrière (ou de 12 po au-delà de l'extrémité du moteur, à l'arrière de l'appareil, selon la plus grande des deux valeurs), et du côté de la porte d'accès pour assurer assez d'air au bon fonctionnement du ventilateur.

1. Assurez-vous que les pièces de suspension peuvent supporter le poids de l'appareil (voir la page 17 pour les poids).
2. Pour bien fonctionner, l'appareil doit être installé à l'horizontale.
3. Les distances aux matériaux combustibles comme spécifié au tableau 4.1 doivent être strictement maintenues.
4. Tous les modèles de série sont expédiés en boîte. Les modèles de taille supérieure sont également fournis avec une plate-forme de soutien au fond de la boîte. Les plus grands modèles pourront être soulevés par en dessous à l'aide d'un chariot élévateur à fourches ou d'un autre appareil de levage, uniquement si la plate-forme de soutien reste en place et que les fourches soutiennent l'appareil sur toute sa profondeur. Si l'appareil doit être soulevé par en dessous pour l'installation finale sans le carton en place, veillez à soutenir correctement l'appareil sur toute sa longueur et sa largeur pour éviter de l'endommager. Lorsque vous soulevez les appareils, assurez-vous que la charge est équilibrée.

5. Les modèles à hélice ont quatre trous de montage. Les modèles peuvent être montés avec une tige filetée de 3/8 po-16 comme suit :
 - Sur chaque section de tige filetée utilisée, vissez un écrou sur une distance de 1 po environ sur l'extrémité des tiges filetées qui seront vissées sur l'appareil de chauffage.
 - Placez une rondelle sur l'extrémité de la tige filetée et vissez la tige filetée sur les écrous à souder de l'appareil de chauffage sur le dessus de l'appareil de chauffage en donnant 5 tours minimum, mais pas plus de 10. Serrez le premier écrou installé sur la tige filetée pour éviter la rotation de la tige.
 - Percez des trous dans un canal en acier ou une cornière aux mêmes dimensions de ligne centrale que l'appareil de chauffage en cours d'installation. Les canaux en acier ou cornières devront être attachés aux éléments de structure appropriés.
 - Coupez les tiges filetées à la longueur voulue, enfitez-les dans les trous du canal en acier ou de la cornière, puis fixez par des rondelles et des contre-écrous ou des rondelles d'arrêt et des écrous. Une configuration à double écrou peut être utilisée ici plutôt qu'au niveau de l'appareil de chauffage (un double écrou peut être utilisé aux deux endroits, mais ce n'est pas une obligation).
 - N'installez pas les appareils de chauffage de série au-dessus de la hauteur d'installation maximum indiquée au tableau 15.1.

REMARQUE : Un ensemble d'adaptateur d'attaches de tuyau, illustré à la figure 5.1, est offert en tant qu'accessoire. Un ensemble comprend deux bouchons de tuyau PS 3/4 po percés et deux vis à chapeau 3/8 po-16 1-1/2 po pour faciliter la suspension de tuyaux filetés. Deux ensembles seraient nécessaires pour les modèles PTP.

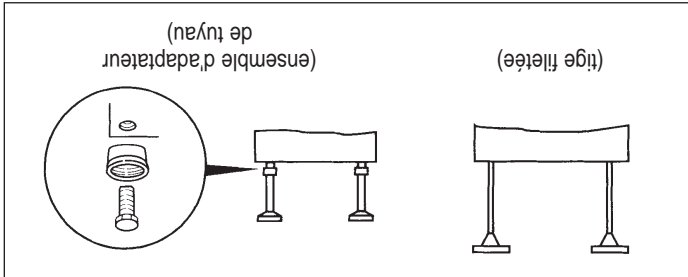


Figure 5.1 - Méthodes de suspension des appareils de chauffage



Les appareils ne doivent pas être installés à un endroit où ils risquent d'être exposés à une atmosphère potentiellement explosive ou inflammable.



1. Les dégagements aux matériaux combustibles sont essentiels. Assurez-vous de suivre toutes les exigences mentionnées.
2. Les appareils de chauffage sont conçus pour être utilisés dans des applications où la température ambiante de départ est comprise entre -40 et 90 °F et la température ambiante de fonctionnement entre 40 et 90 °F.
3. L'appareil n'est pas conçu pour être installé à l'extérieur.
4. Dans les garages ou dans certaines parties des hangars d'aviation, comme les bureaux et les ateliers qui communiquent avec des endroits réservés à l'entreposage, le bas de l'appareil doit être placé à au moins 7 pi du sol, sauf si des protections adéquates sont installées pour protéger convenablement l'appareil. Dans les stationnements, l'appareil doit être installé conformément à la norme relative aux structures de stationnement ANSI/NFPA 88A (dernière édition), et dans les garages de réparation, conformément à la norme NFPA 30A (dernière édition) (ex-NFPA 88B). Au Canada, l'installation d'appareils de chauffage dans des hangars d'aviation doit être effectuée conformément aux exigences de l'autorité de réglementation et, dans les garages publics, conformément aux codes courants CSA B149.
5. Dans un hangar d'aviation, le bas de l'appareil doit être à au moins 10 pi au-dessus de la plus haute surface des ailes ou d'un capot moteur, pour l'avion le plus haut que le hangar accueille et doit respecter les prescriptions de l'autorité de réglementation et/ou de la norme NFPA 409 – dernière édition.
6. Si l'appareil est installé dans un environnement très humide ou salin, il sera soumis à une corrosion accélérée qui réduira sa durée de vie normale.

IMPORTANT

Pour éviter la panne prématurée de l'échangeur de chaleur, ne placez AUCUN appareil à gaz à des endroits où des vapeurs corrosives (chlorées, halogénées ou acides) sont présentes.

Recommandations pour le choix de l'emplacement

1. Les facteurs à considérer pour le choix de l'emplacement de l'appareil de chauffage sont les distances prescrites et les besoins de chauffage, l'endroit où se trouve l'arrivée du gaz et l'entrée électrique, ainsi que la proximité des conduits d'évacuation.
2. Lors du choix de l'emplacement d'installation, il est important de prendre en considération le raccordement de la tuyauterie d'évacuation vers l'atmosphère extérieure. Les longueurs de tuyauterie d'évacuation équivalentes maximums apparaissent à « Section A – Instructions générales – tous modèles » des instructions d'évacuation des gaz.
3. Assurez-vous que le support de l'appareil est assez solide pour porter son poids. Pour les poids, reportez-vous à la page 17. Pour bien fonctionner, l'appareil doit être installé à l'horizontale.
4. N'installez pas l'appareil à un endroit où ses gaz brûlés pourraient être aspirés à l'intérieur d'un édifice voisin par une fenêtre, une prise d'air frais, etc.
5. Veillez à respecter les distances minimums des matériaux combustibles et les dégagements recommandés pour maintenance. Les distances d'installation et les dégagements minimums sont indiqués à la figure 4.1 et au tableau 4.1.

Figure 4.1 - Matières combustibles et dégagements

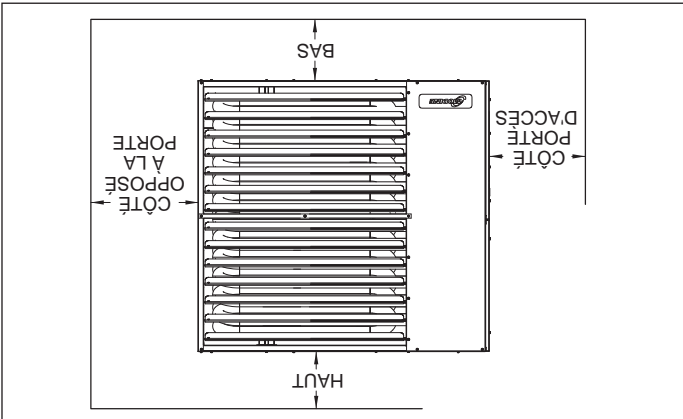


Tableau 4.1 - Dégagements

Côté appareil	Distance minimum des matières combustibles	Dégagement recommandé pour la maintenance
Haut et bas	6 po	18 po
Côté porte d'accès	6 po	18 po
Côté opposé à la porte	6 po	18 po
Arrière	18 po	18 po
Raccord évacuation	6 po	18 po

Exigences en matière d'air de combustion

Le National Fuel Gas Code définit un « espace clos » comme un espace dont le volume est supérieur à 1,41 mètre cube (50 pieds cubes) par débit calorifique de 1000 BTU/h de l'appareil ou des appareils installés. Un espace offrant un volume de moins de 1,41 mètre cube (50 pieds cubes) par tranche de 1000 BTU/h de puissance calorifique totale de tous les appareils qui se trouvent dans un espace confiné, et doit communiquer librement avec les zones intérieures, lesquelles doivent avoir une infiltration adéquate de l'extérieur.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou le code d'installation CSA B149.1, dernière édition.

Niveaux sonores et de vibrations

Tout équipement mécanique standard génère bruit et vibrations pouvant exiger une atténuation. Les bibliothèques, les bureaux privés et les hôpitaux exigent une atténuation acoustique supplémentaire, et dans ce cas, un consultant en acoustique devra être engagé pour vous faciliter la tâche. L'éloignement de l'équipement de la zone critique est souhaitable dans les limites imposées par les gaines. Généralement, l'appareil doit être placé dans un rayon de 4,5 m d'un bras support principal. De légères déviations diminueront généralement la transmission de vibrations et de bruit.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES / FACTEURS DE CONVERSION SI (SYSTÈME MÉTRIQUE) / EMPACEMENT D'INSTALLATION

AVANT DE COMMENCER

ATTENTION

1. Toute la documentation livrée avec l'appareil doit être conservée pour référence lors des opérations d'entretien et de diagnostic des panes. Laissez le manuel au propriétaire. Ne jetez aucune documentation fournie avec cet appareil.
2. Étudiez les instructions en matière de tuyauterie, de câblage électrique et d'évacuation des gaz de ce manuel avant d'effectuer l'installation finale.
3. Ne raccordez pas les gaines, les filtres à air ou les faisceaux de tubes à un aérotherme.

15. La purge de l'air des tuyauteries de gaz doit se faire selon la procédure ANSI Z223.1 (NFPA 54) de la dernière édition du National Fuel Gas Code. Au Canada, l'installation doit se faire selon le code CSA B149.1.

16. Pour l'essai d'étanchéité des tuyauteries d'alimentation en gaz, l'appareil et son régulateur de gaz combiné doivent être isolés pour tout essai fait à une pression dépassant 14 po C.E. (1/2 psi).

17. L'appareil devrait être isolé de la conduite d'alimentation en gaz par la fermeture d'un robinet d'arrêt manuel posé à l'installation. Ce robinet d'arrêt doit être dans un rayon de 6 pi autour de l'appareil.

18. Fermez l'arrivée générale de gaz avant d'installer l'appareil.

19. Vérifiez que la tension d'alimentation inscrite sur la plaque de l'appareil est inférieure de moins de 5 % à la tension nominale.

20. Mesurez la pression d'entrée du gaz en amont du régulateur de gaz combiné. La pression d'entrée de l'appareil doit être de 6 à 7 po C.E. pour le gaz naturel ou de 12 à 14 po C.E. pour le propane. Si la pression d'entrée est trop élevée, installez un détendeur supplémentaire en amont du régulateur de gaz combiné.

21. L'entretien et les réparations de l'appareil doivent être confiés à un centre de SAV qualifié.

22. N'essayez pas de réutiliser un contrôleur d'allumage mécanique ou électronique qui a été mouillé. Remplacez tout contrôleur défectueux.

IMPORTANT

1. Pour éviter la panne prématurée de l'échangeur de chaleur, ne placez AUCUN appareil à gaz à des endroits où des vapeurs corrosives (chlorées, halogénées ou acides) sont présentes dans l'atmosphère.
2. Pour éviter une défaillance prématurée de l'échangeur de chaleur, l'apport calorifique du gaz utilisé ne doit pas excéder de plus de 5 % la valeur nominale inscrite sur la plaque signalétique de l'appareil.
3. Les procédures de démarrage et de réglage doivent être confiées à un centre de SAV qualifié.

Pour convertir	Multipliez par	Pour obtenir
po C.E.	0,249	kPa
°F	(°F-32) x 5/9	°C
BTU	1,06	kJ
BTU/p³	37,3	kJ/m³
BTU/h	0,000293	kW/h
CFH (p³/h)	0,000472	m³/min
CFM (p³/min)	0,0283	m³/min
CFM (p³/min)	0,000472	m³/s
Gal/h	0,00379	m³/h
gallons	3,79	l
cheval-vapeur	746	W
pouces	25,4	mm
livre	0,454	kg
psig	6,89	kPa
psig	27,7	po C.E.

Facteurs de conversion SI (système métrique)

1. Toutes les opérations d'installation et d'entretien de ces appareils doivent uniquement être confiées à une entreprise qualifiée, telle que définie dans la dernière édition de la norme ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou, au Canada, par un installateur de gaz certifié.
2. Cet appareil est listé avec le système de commande fourni. Veuillez commander les pièces de rechange d'après la liste de pièces qui se trouve sur la plaque signalétique. Ayez toujours à portée de la main les numéros de modèle et de série. Modifiez la réserve le droit de substituer d'autres commandes listées comme pièces de rechange.
3. L'appareil est équilibré pour un fonctionnement correct. N'altérez pas le ventilateur et ne faites pas tourner les moteurs à des régimes inférieurs à ce qui est stipulé dans ce manuel.
4. La documentation sur les organes de régulation est fournie séparément.
5. Le même brûleur convient pour le gaz naturel et pour le propane.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

LES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN DE CE MANUEL DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES POUR ASSURER UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE, EFFICACE ET SANS PROBLÈMES. IL CONVIENT ÉGALEMENT DE RESPECTER RIGOREUSEMENT LES PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES INDICÉES CI-APRÈS. LA NON-CONFORMITÉ À CES PRÉCAUTIONS PRIMORDIALES PEUT CAUSER DES DOMMAGES MATÉRIELS OU DES PERTES, DES BLESSURES OU LA MORT. CES INSTRUCTIONS SONT DONNÉES SOUS RÉSERVE DE DISPOSITIONS PLUS RESTRICTIVES DANS LES CODES LOCAUX OU NATIONAUX.

HIERARCHIE DES NIVEAUX DE RISQUES

- DANGER** : Indique un danger imminent qui, s'il n'est pas évité, entraînera l'INEVITABLEMENT des blessures graves, voire mortelles.
- AVERTISSEMENT**: Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, POURRAIT engendrer des blessures graves, voire mortelles.
- ATTENTION** : Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, engendrer des blessures mineures ou modérées.
- IMPORTANT** : Indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, PEUT poser un problème de sécurité.

! DANGER

Les appareils ne doivent pas être installés à un endroit où ils risquent d'être exposés à une atmosphère potentiellement explosive ou inflammable.

! AVERTISSEMENT

- Un système d'évacuation est obligatoire pour les appareils de chauffage au gaz – ne les faites jamais fonctionner sans évacuation des gaz.
- Un extracteur intégré assure la circulation des gaz – il est inutile ou interdit d'installer un dispositif d'extraction externe supplémentaire.
- Si un appareil de chauffage existant est remplacé, vous devez peut-être redimensionner les systèmes d'évacuation des gaz. Un système de ventilation de diamètre insuffisant peut causer des retoulements de gaz brûlés ou la formation de condensat. Reportez-vous au National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou à la dernière édition de la norme CSA B149.1. Le non-respect de ces instructions peut avoir des conséquences graves ou mortelles.
- Il est interdit d'accoupler deux longueurs de tuyau à double paroi dans une même installation d'évacuation horizontale à cause de l'impossibilité de vérifier l'étanchéité des raccords du tuyau intérieur.
- Toutes les tuyauteries de gaz extérieures doivent être soumises à des essais de pression et d'étanchéité avant la mise en marche. Ne recherchez jamais les fuites avec une flamme nue. Utilisez plutôt de l'eau savonneuse ou un produit équivalent.
- La pression de gaz au régulateur de l'appareil ne doit jamais dépasser 14 po C.E. (1/2 psi).
- Pour réduire les risques de condensation, le pouvoir calorifique minimum du gaz (au niveau de la mer) ne doit pas être inférieur de plus de 5 % à la valeur minimale nominale figurant sur la plaque signalétique de l'appareil ou de 5 % à la valeur la plus basse des appareils à double alimentation.
- Débranchez l'alimentation électrique avant de faire les connexions pour éviter les décharges électriques et les dommages à l'équipement.
- Tous les branchements et câblages doivent être faits en stricte conformité avec le schéma fourni avec l'appareil. Tout câblage différent de celui du schéma peut créer des risques de dommages matériels ou de blessures.
- Tout câblage usine exigeant un remplacement doit être remplacé par un câble d'indice thermique nominal de 105 °C.
- Assurez-vous que la tension d'alimentation n'est pas supérieure de plus de 5 % à la tension nominale inscrite sur la plaque de l'appareil.

! AVERTISSEMENT

- Pour l'entretien et les réparations de cet appareil, n'utilisez que des pièces approuvées par le fabricant. Pour la liste complète des pièces de rechange, adressez-vous au fabricant. Le numéro de modèle complet, le numéro de série et l'adresse du fabricant figurent sur la plaque signalétique fixée à l'appareil. Toute substitution de pièce ou de commande non approuvée par le fabricant sera aux risques du propriétaire.

! ATTENTION

- Toute la documentation livrée avec l'appareil doit être conservée soigneusement.
- Étudiez les instructions en matière de tuyauterie, de câblage électrique et d'évacuation des gaz de ce manuel avant d'effectuer l'installation finale.
- Ne raccordez pas les gaines, les filtres à air ou les faisceaux de tubes à un aérotherme.
- Les dégagements par rapport aux matériaux combustibles adjacents sont essentiels. Assurez-vous de respecter toutes les exigences mentionnées.
- Les appareils de chauffage sont conçus pour être utilisés dans des applications où la température ambiante de départ est comprise entre -40 et 90 °F et la température ambiante de fonctionnement entre 40 et 90 °F.
- L'appareil n'est pas conçu pour être installé à l'extérieur.
- Dans les garages ou dans d'autres sections des hangars d'aéronauts, comme les bureaux et les ateliers qui communiquent avec des endroits réservés à l'entretien ou à l'entreposage, le bas de l'appareil doit être placé à au moins 2,13 m (7 pi) du sol, sauf si vous installez aussi des protections adéquates pour éviter les contacts avec des pièces mobiles. Dans les stationnements, l'appareil doit être installé conformément à la norme relative aux structures de stationnement ANSI/NFPA 88A (dernière édition), et dans les garages de réparation, conformément à la norme NFPA 30A (dernière édition) (ex-NFPA 88B). Au Canada, l'installation d'appareils de chauffage dans des hangars d'aviation doit être effectuée conformément aux exigences de l'autorité de réglementation et, dans les garages publics, conformément aux codes courants CSA B149.
- Dans un hangar d'aviation, le bas de l'appareil doit être à au moins 10 pi au-dessus de la plus haute surface des ailes ou d'un capot moteur, pour l'avion le plus haut que le hangar accueille et doit respecter les prescriptions de l'autorité de réglementation et/ou de la norme NFPA 409, dernière édition.
- Si l'appareil est installé dans un environnement très humide ou sailli, il sera soumis à une corrosion accélérée qui réduira sa durée de vie normale.
- N'installez pas les appareils à moins de 7 pi (distance mesurée entre le bas de l'appareil et le sol dans les applications commerciales), sauf s'ils sont équipés de barrières adéquates pour protéger l'utilisateur des composants en mouvement.
- Vérifiez qu'il n'y a pas d'obstacle devant la prise d'air et la sortie d'air chaud.
- La distance minimum des matières combustibles dépend de la température de surface de la matière combustible ne devant pas dépasser 71 °C. Au-dessus de l'appareil, il faudra peut-être laisser un dégagement supérieur au minimum spécifié si des matériaux placés au-dessus de l'appareil à la température indiquée risquent de subir des dommages thermiques, autres que le feu.
- Prévoyez un dégagement de 18 po à l'arrière (ou de 12 po au-delà de l'extrémité du moteur, à l'arrière de l'appareil, selon la plus grande des deux valeurs), et du côté de la porte d'accès pour assurer assez d'air au bon fonctionnement du ventilateur.
- L'installation doit se faire conformément aux codes locaux de la construction ou, à défaut de tels codes, conformément au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54), dernière édition. Au Canada, l'installation doit se faire conformément à la norme CSA B149.1.

MANUEL D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE

appareils de chauffage alimentés au gaz à ventilation électrique

Modèle PTP



Tous les modèles approuvés pour une utilisation en Californie par le CEC et au Massachusetts. L'appareil de chauffage est certifié pour les applications non résidentielles.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

L'utilisation et le stockage d'essence ou d'autres vapeurs et liquides inflammables dans des récipients ouverts à proximité de cet appareil sont dangereux.

IMPORTANT

Ce manuel est spécifiquement destiné au personnel d'une entreprise d'installation et d'entretien qualifiée. Toutes les opérations d'installation et d'entretien doivent être confiées à une entreprise qualifiée.

Inspection à la réception

1. Inspectez l'appareil à la livraison. Signalez immédiatement tout dommage au transporteur et avisez le représentant commercial local de Modine.

2. Vérifiez la plaque signalétique pour déterminer si les caractéristiques de l'appareil correspondent au secteur électrique disponible au point d'installation.

3. Inspectez l'appareil à la réception pour vous assurer qu'il est conforme à la description du produit commandé (y compris aux spécifications, s'il y a lieu).

Table des matières

1	Inspection à l'arrivée
2	Précautions spéciales
3	Facteurs de conversion métrique (SI)
3	Avant de commencer
4	Emplacement d'installation
4	Matières combustibles et dégagements
4	Montage de l'appareil
5	Installation
6	Ventilation
6	Raccordements au gaz
10	Ensemble d'accessoires pour haute altitude
11	Branchements électriques
13	Mode d'emploi
14	Éléments constitutifs
15	Données de performance – Généralités
15	Données de performance – Hottes orientées vers le bas
16	Dimensions
17	Entretien – maintenance – dépannage
18	Numéro de série ou de modèle et pièces de rechange
19	Garantie commerciale
	Couverture arrière

POUR VOTRE SÉCURITÉ

SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Ne tentez d'allumer aucun autre appareil.
3. Ne touchez pas aux interrupteurs électriques et n'utilisez aucun téléphone dans votre édifice.
4. Éteignez toute flamme nue.
5. Appelez immédiatement votre compagnie de gaz depuis le téléphone d'un voisin. Suivez les instructions de la compagnie de gaz. Si vous ne pouvez pas contacter votre compagnie de gaz, appelez les pompiers.

⚠️ AVERTISSEMENT

1. Une installation, des réglages, des modifications ou un entretien inappropriés peuvent causer des dommages matériels, des blessures ou la mort, ainsi que l'exposition à des substances reconnues par divers organismes officiels comme causant des cancers, des malformations congénitales ou des anomalies du système reproducteur. Lisez attentivement les instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien avant d'installer ou d'entretenir cet appareil.

2. AUCUN appareil fonctionnant au gaz ne devrait être installé dans des locaux dont l'atmosphère contient des vapeurs chlorées, halogénées ou acides. Ces substances peuvent causer une défaillance prématurée de l'échangeur de chaleur, en raison de la corrosion, laquelle peut provoquer des dommages matériels, des blessures graves ou même la mort.

